



Association Chapitre XII du Relais Social du Pays de Charleroi
10 boulevard Jacques Bertrand, 6000 Charleroi.
Tél. : 071 506 731, Fax : 071 506 936, Mail : relais.social.charleroi@skynet.be

Association Chapitre XII du Relais Social du Pays de Charleroi



**Métamorphose du paysage du réseau
Davantage de disponibilité et d'ouverture
aux personnes en situation d'urgence sociale**

**Rapport d'Activités 2009 du réseau Relais Social
Première et deuxième parties
Présentation de l'Association et du réseau**

Association de droit public, constituée conformément au Chapitre XII de la loi organique du 8 juillet 1976 sur les Centres Publics d'Aide Sociale.



Métamorphose du paysage du réseau
Davantage de disponibilité et d'ouverture
aux personnes en situation d'urgence sociale

**Rapport d'Activités 2009 du réseau Relais Social
Première et deuxième parties**

Métamorphose du paysage du réseau : plus de disponibilité et d'ouverture aux personnes en situations d'urgence sociale

Table des Matières Rapport d'Activités 2009 du réseau Relais Social : première et deuxième parties

I. PREMIERE PARTIE : le réseau	
Introduction	7
II. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	8
1. Le contexte	9
Le territoire de la Communauté urbaine	10
2. Rappel des finalités et des missions du réseau	11
Objectifs généraux directs et indirects	
A. Les finalités	
B. Les objectifs généraux indirects	
Public cible	
3. Construction du réseau et transversalité	12
4. Cartographie du réseau	
5. Présentation du réseau restreint : activités, acteurs et moyens	13
<i>Le pôle des abris de nuit</i>	14
<i>Abri de nuit de la rue Dourlet</i>	
<i>Abri de nuit de l'Hôtel Social</i>	
<i>Abri de nuit du Triangle</i>	
<i>Abri de nuit Ulysse</i>	
<i>Le S.A.S.S. Structure d'accueil socio-sanitaire</i>	
<i>Abri de nuit supplétif pour la période hivernale</i>	
<i>Le pôle de l'accueil de jour et de soirée</i>	15
<i>Le Comptoir asbl</i>	
<i>Le Rebond</i>	
<i>L'accueil de soirée</i>	
<i>Solidarités Nouvelles</i>	
<i>Le pôle du travail de rue</i>	16
<i>Carolo Rue</i>	
<i>Le pôle de l'urgence sociale</i>	17
<i>Dispositif d'Urgence Sociale</i>	
<i>Les Services intervenant auprès des personnes en lien avec la prostitution</i>	18
<i>Entre2</i>	
<i>Espace P ... asbl</i>	
<i>ICAR Wallonie antenne de Charleroi</i>	
<i>Le pôle Santé</i>	18
<i>Relais Santé</i>	
<i>Le pôle de coordination</i>	
<i>La Coordination Générale du Relais Social</i>	

DEUXIEME PARTIE : l'institution

III. RAPPORT DE LA COORDINATION	20
1. L'Association Chapitre XII du Relais Social du Pays de Charleroi	21
- Organigramme de l'institution	
- Liste des signataires de la charte du Relais Social au 31 décembre 2009	22
- Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2009	24
- Composition institutionnelle de l'Assemblée Générale	26
- Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2009	27
- Composition du Comité de Pilotage au 31 décembre 2009	28
- Composition du Comité d'accompagnement du Relais Santé au 31 décembre 2009	29
- Composition du Comité de concertation au cours de l'année 2009	30
- Liste des travailleurs des services partenaires au 31 décembre 2009	31
2. Les moyens financiers du réseau 2008-2009	
- Vue d'ensemble des opérateurs subventionnés et des moyens financiers	35
- Les <i>Projets Participatifs</i> et des moyens financiers en 2009	36
3. Tableau des activités et réunions en 2009	
<i>Réunions et activités institutionnelles</i>	37
<i>Les actions transversales destinées aux signataires de la Charte</i>	38
<i>Les actions transversales destinées au secteur associatif</i>	38
<i>Les actions transversales destinées à la mise en réseau des travailleurs selon les quatre pôles d'action</i>	38
Mise en réseau des services selon les actions transversales	39
<i>Les actions transversales visant la santé</i>	
Le Dispositif Hivernal transversal	40
<i>Les actions partenariales hivernales et la structure partenariale</i>	41
<i>Les actions transversales destinées à la mise en réseau des travailleurs</i>	42
<i>La cellule continuée de formation destinée à la mise en réseau des travailleurs</i>	43
<i>Les actions transversales participatives visant des collectifs d'utilisateurs</i>	44
<i>Autres rencontres institutionnelles</i>	46
La recherche	46
<i>Activités et réunions extérieures – Sollicitation ou participations diverses</i>	48

Introduction

Le paysage de l'action sociale destinée aux plus démunis s'est considérablement modifié au cours de l'année 2009.

En effet, certaines évolutions, telle la fusion des deux abris de nuit publics au sein de la « maison Dourlet » ou telle la mise en œuvre d'un dispositif hivernal conséquent, ont permis de faire preuve de plus d'ouverture et de disponibilités aux situations d'urgence sociale que connaissent les plus démunis.

Nous relevons brièvement ci-dessous les principales « nouveautés », non sans rappeler combien elles s'inscrivent dans la continuité des actions antérieures et attestent encore une fois de la stabilité du réseau et de sa capacité à innover :

- La modification des arrêtés afférents au *décret du 17 juillet 2003 relatif à l'insertion sociale* ;
- La fusion des deux abris de nuit publics ;
- La mise en œuvre d'un dispositif hivernal « classique » en huit axes de travail,
 - La réalisation d'un « plan hivernal d'urgence »,
 - L'ouverture d'un « abri de nuit de crise »,
- L'aboutissement de la recherche « Les freins et facilitateurs à l'accueil, à l'hébergement et le logement des personnes sans abris »,
- L'aboutissement du travail du Comité de concertation et la publication du rapport : « La prison et après ».

Soulignons combien ces actions ont pu aboutir grâce au soutien politique et financier de la Ministre de la Santé et de l'Action Sociale, Madame E. Tillieux, du Ministre de l'Emploi, Monsieur André Antoine et du Secrétaire d'Etat à l'Intégration Sociale et à la Lutte contre la pauvreté, Monsieur Philippe Courard.

Dans la première partie du présent rapport, l'on présentera ces changements au regard des réalisations et de leurs effets sur l'Association, sur la configuration du réseau et sur le partenariat. Pour rappel, cette partie du texte est consacrée à l'actualisation de la présentation de l'institution et au Rapport d'Activités de l'équipe de la Coordination générale.

Dans la deuxième partie, les actions et leurs résultats seront présentés sous l'angle des aspects quantitatifs et qualitatifs ainsi que sous l'angle des difficultés transversales.

La synthèse et les conclusions finales nous permettront d'avancer les perspectives pour l'année 2010.

I. PREMIERE PARTIE : présentation générale

1. Le contexte

Le sigle « Relais Social » désigne à la fois *une équipe*, celle de la *Coordination Générale* et *un réseau* composé des opérateurs publics et privés actifs dans l'aide aux populations en situation de précarité sociale aiguë.

C'est dans le cadre du *Contrat d'avenir pour la Wallonie* (1999) que le Gouvernement a formulé la volonté de mettre sur pied un tel dispositif dans l'ensemble des grandes villes de la Région. A l'initiative du Ministre Wallon des *Affaires Sociales et de la Santé* de l'époque, Thierry Detienne, une large concertation des opérateurs locaux actifs dans le domaine a été organisée afin d'étudier la faisabilité d'une mise en réseau de ces opérateurs. Sur base d'un inventaire des moyens disponibles et de ceux à mobiliser en plus, la forme du dispositif s'est dessinée.

L'inauguration, en mars 2001, des locaux du *Relais Social de Charleroi* et l'engagement de l'équipe des travailleurs de la *Coordination Générale* ont lancé le dispositif dont la forme juridique, adoptée dès novembre 2002, est celle d'une *Association Chapitre XII du Relais Social du Pays de Charleroi*

La pérennité du projet a été assurée par le Décret du 17 juillet 2003 relatif à l'insertion sociale.

Le décret détermine les modalités d'agrément des *Services d'Insertion Sociale* ainsi que les conditions de constitution et de reconnaissance des *Relais Sociaux* par le Gouvernement. Il précise notamment la composition des organes et leur mode de décision. Il fixe aussi les modalités d'octroi des subventions et de contrôle par l'Administration.

Les arrêtés du 27 mai 2009 prévoient les modalités d'intégration des Relais Santé au sein des Relais Sociaux ; précisent le régime de liaison à l'index des rémunérations ou des frais assimilés dans le cadre des développements de projets et arrêtent le modèle de rapport d'activités des Relais Sociaux.

La Charte du Relais Social de Charleroi a été élaborée par les partenaires. Elle définit une approche et une méthode communes de travail rencontrant les spécificités des problématiques vécues par le public cible.

La charte se réfère aux principes fondamentaux suivants :

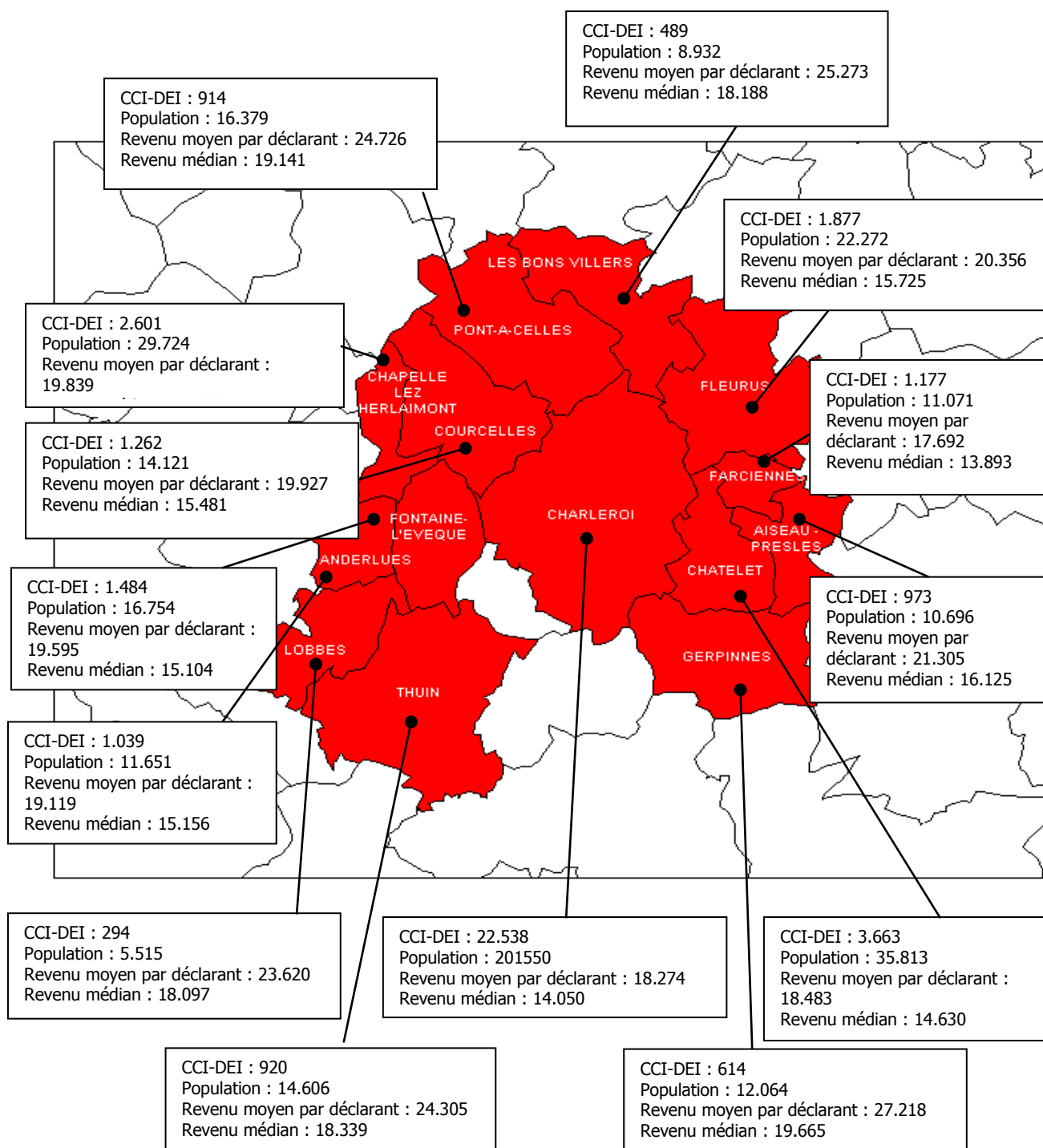
- par rapport aux personnes concernées, la dignité, la solidarité et la citoyenneté ;
- par rapport aux services, le professionnalisme de la démarche, la confidentialité, la transparence, la concertation et l'évaluation

La liste des signataires de la charte du Relais Social est présentée dans le présent rapport.

2. Territoire¹

Le territoire couvert, l'ancienne communauté urbaine de Charleroi, comprend une population de 411.148 habitants pour une Superficie de 40.000 hectares. Le Revenu moyen par déclarant serait d'environ 21.409 euros avec un Revenu médian de 16.373. Le nombre de bénéficiaires RIS serait d'environ 6.000, soit 1,46 % de la population totale.

Des associations publiques et privées couvrant ce territoire se retrouvent dans l'Assemblée générale et dans le Conseil d'administration du R.S.



¹ Source : Rapport d'activités 2007 du DUS de Charleroi

3. Rappel des finalités et des missions du réseau

Objectifs généraux directs et indirects

A. Les finalités sont celles qui sont fixées dans le Décret du 17 juillet 2003 relatif à l'insertion sociale (Chapitre 1^{er}, Art. 4). Ils sont communs aux différents relais sociaux :

Contribuer, en faveur des personnes en situation d'exclusion, à la réalisation des objectifs suivants :

- *rompre l'isolement social ;*
- *permettre une participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle ;*
- *promouvoir la reconnaissance sociale ;*
- *améliorer le bien-être et la qualité de la vie ;*
- *favoriser l'autonomie.*

Les moyens attribués au Relais Social de Charleroi permettent le renforcement des opérateurs, leur mise en réseau et leur coordination.

B. Les objectifs généraux indirects formulés explicitement ou implicitement (par les mandataires, les pouvoirs subsidiants et les partenaires locaux) visent à **trouver des solutions adaptées et durables**. Cependant, des difficultés apparaissent en raison de la gravité et du cumul des problématiques sévères et multiples que connaissent ces populations, d'autant plus qu'il y a lieu de considérer que la demande d'aide n'est ni solvable, ni souveraine et que les moyens attribués sont limités.

En ce qui concerne la communication des besoins existants, deux orientations distinctes apparaissent dans le réseau. La première œuvre *dans l'institution*, la seconde est *militante et relève de l'action syndicale*. Même si les moyens utilisés par ces deux orientations s'écartent, dans l'aide quotidienne, les partenaires collaborent.

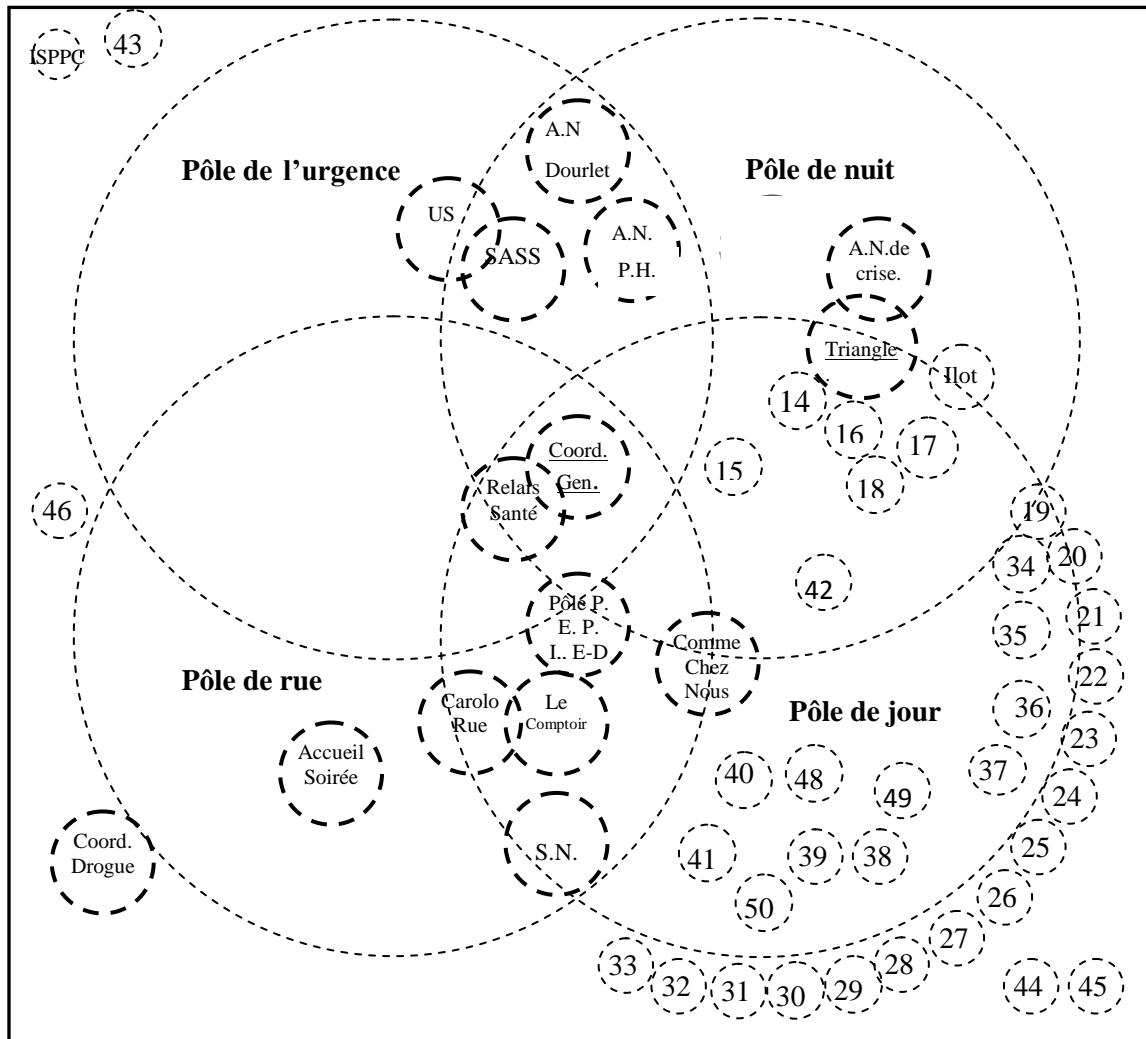
Public cible

Le Décret du 17 juillet 2003 relatif à l'insertion sociale (Chapitre 1^{er}, Art. 2) définit le public cible du réseau comme celui des « personnes en situation d'exclusion »

Le Relais Social de Charleroi s'adresse aux « *populations en situation de précarité sociale aiguë* ». Ces termes recouvrent à la fois les personnes sans domicile fixe, sans-abri ou mal logées, les habitants de la rue, les usagers de drogues et les personnes en lien avec la prostitution.

4. Construction du réseau et transversalité : cartographie du réseau

Le réseau est organisé en pôles d'actions et comporte en outre un pôle de coordination. L'ensemble du présent rapport illustre la cartographie reprise ci-dessous et modifiée cette année.



Numérotation des services représentés : les grands cercles représentent les services du réseau restreint

Pour la Ville : Carolo Rue, l'Accueil de soirée (période hivernale)

Pour le CPAS : L'abri de nuit de la rue Dourlet, le Dispositif de l'Urgence Sociale, le SASS, l'abri de nuit supplétif (P.H)

Pour le Relais Social : La Coordination générale du Relais Social de Charleroi et le Relais Santé.

Pour les services du secteur associatif : Comme Chez Nous, Le Comptoir, Entre2, Espace P, Icar-Wallonie Charleroi, Solidarités Nouvelles, l'abri de nuit du Triangle et l'abri de nuit de crise.

Les petits cercles numérotés représentent les services signataires de la Charte :

15 L'Ilot	27 ORS	39 Collectif de santé « les Haies »
16 Home Fernand-Philippe	28 Fonds du Logement, A.L.	40 Avanti
17 Le Foyer Familial	29 AIS, Charleroi logement	41 L'Essor
18 Le Figuier	30 Ligue des Droits de l'Homme	42 Loginove
19 La Bastide Blanche	31 Le Signe	43 Le Regain
20 Trempline	32 Service Droits des Jeunes	44 La Plate Forme Psychiatrique
21 Télé-Accueil	33 Quelque chose à Faire	45 Centre Hospitalier N.D.-R.F.
22 Diapason	34 Opération Faim et Froid	46 La Police
23 La Pioche	35 Resto du Cœur	47 Le Parquet du Procureur du Roi
24 La Croix Rouge	36 Le Gerموir	48 Communauté Jésuite Sacré-Cœur
25 Promotion famille	37 AJMO	49 La Rochelle
26 APEP	38 Point Jaune	50 Association Saint-Antoine

5. Présentation des opérateurs du réseau restreint : activités, acteurs et moyens

Comme nous l'avons annoncé dans l'introduction, au cours de l'année 2009, le paysage de l'action sociale destiné aux personnes en situation de précarité sociale aigüe s'est considérablement modifié à Charleroi.

D'une part, les deux abris de nuit publics ont fusionné au sein de « l'Abri de nuit de la rue Dourlet » géré par le CPAS de Charleroi :

- Pour augmenter le nombre de lits destinés aux hommes ;
- Pour assurer une plus grande disponibilité aux problématiques des personnes en situation d'urgence sociale.

Dans ce sens, il est important de rappeler différents aspects à l'origine de cette fusion :

- **Un réseau en alerte.** Depuis de nombreuses années², le manque de lits destinés aux hommes seuls a été mis en évidence de toute part ;
- **Les mesures successives prises au sein du pôle des abris de nuit** en vue d'améliorer le dispatching des demandes surnuméraires ont progressivement contribué à améliorer la situation mais elles n'ont pas été suffisantes et ont finalement montré leurs limites³ ;
- **Le projet de regroupement des deux abris de nuit publics a été élaboré par les responsables des deux abris de nuit publics depuis 2007 ;**
- **Il a bénéficié du soutien des autorités locales et a été largement concerté en réseau ;**
- **Les années 2008 et 2009 ont été consacrées à en envisager la faisabilité et les conditions de la mise en œuvre ;**
- **La réalisation :** c'est ainsi que l'ensemble de l'équipe de l'ex abri de nuit *Ulysse* de la Ville et de l'ex Abri de nuit de l'*Hôtel Social* du CPAS sont aujourd'hui réunies au sein de l'*Abri de nuit de la rue Dourlet* du CPAS.

Les bâtiments du nouvel abri de nuit, mis à disposition par Monsieur Paul Ficherouille en sa qualité d'Echevin des Bâtiments, sont situés près du centre ville ; ils permettent annuellement d'accueillir un nombre plus important de demandeurs. Le nombre total de lits des deux abris de nuit est passé de 20 à 33 et comprend trente lits destinés aux hommes et 3 lits destinés aux femmes.

Au niveau concret, cette fusion se traduit par l'introduction dans la cartographie du réseau d'une représentation de « l'Abri de nuit de la rue Dourlet » et par la disparition de celles des abris de nuits de l'*Hôtel Social* et d'*Ulysse*.

² Le rapport d'activités 2004 (P. 4) du réseau Relais Social montrait déjà combien l'abri de nuit Ulysse était dans l'incapacité par manque de places disponibles d'accueillir les demandes d'hébergement en urgence des hommes seuls

Le rapport d'activités 2005 (P.9) mettait en évidence une hypothèse nouvelle : « l'accroissement des demandes et la saturation actuelle des lits « hommes », eu égard au nombre de lits actuellement disponibles, tendent à confirmer l'hypothèse d'une incapacité à assumer dans l'avenir l'ensemble des demandes, dans le cas où celles-ci continueraient à s'accroître en 2006 et que le nombre de lits disponibles ne serait pas modifié. » 2006, 2007, 2008.

Le rapport d'activités 2007 (P. 41) Montrait d'une part combien suite aux *Ateliers de réflexions sur la précarité* les responsables des abris de nuit destinés aux hommes avaient élaboré un projet commun et novateur afin « d'augmenter le nombre de lits d'urgence de manière cohérente et diversifiée ». D'autre part combien ce projet bénéficiait d'un grand soutien local : « Le Bourgmestre de Charleroi, Monsieur Jean-Jacques Viseur, et le président du CPAS également Echevin de l'Action sociale, Monsieur Bernard Dallons, se sont chacun engagé à reprendre le projet tel qu'il a été conçu par les opérateurs de terrain et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour le voir se concrétiser au plus tôt ».

³

D'autre part, le réseau a bénéficié de subventions importantes destinées à la mise en œuvre d'un « dispositif hivernal » conséquent :

- Pour protéger davantage les personnes sans-abri et mal logées des rigueurs hivernales ;
- Pour éviter la mort en rue d'une seule personne ayant sollicité au préalable d'être hébergée ou d'être accueillie lors des grands froids ;
- Pour maintenir, malgré la saturation des services, les bonnes pratiques d'accompagnement des personnes démunies vers la recherche de solutions moins précaires que celles mises à disposition par les services de première ligne (abri de nuit, accueil de jour et de soirée, éducateurs de rue, urgence sociale et santé).

Dans ce sens, il est important de souligner combien le co-subventionnement du dispositif par la Ministre régionale de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances, Madame E. Tilieux (90.000 €), par le Secrétaire d'Etat à l'Intégration Sociale et à la Lutte contre la pauvreté (50.000 €) et les aides régionales à l'emploi, accordées par le Ministre de l'Emploi, Monsieur André Antoine ont contribué à la réussite de l'action projetée en raison de l'expérience acquise au niveau local.

Au niveau concret, la mise en œuvre du dispositif hivernal local se traduit par la représentation dans la cartographie du réseau de « *l'abri de nuit supplétif en période hivernale* » (A.N.P.H.) et de « *l'abri de nuit de crise* »

Dans les pages suivantes, les services sont regroupés en pôles d'action. Nous présentons brièvement, les moyens mis en œuvre par le Relais Social ou par les services partenaires. Nous soulignerons chaque fois l'existence de projets sanitaires.

Le pôle des abris de nuit

Comme nous venons de le montrer, les éléments repris ci-dessus conduisent à une nouvelle présentation des opérateurs publics et privés associés au sein du réseau restreint.

Abri de nuit de Dourlet : Rue Dourlet, 34 – 6000 Charleroi, Téléphone : 071/41.64.78

Activités du service : Hébergement d'urgence, 365 jours par an, de 21h. à 8h.

Public cible : Population majeure dont personnes sans-abri, toxicomanes et jeunes (relayés vers l'asbl Point Jaune)

Pouvoir organisateur : CPAS de Charleroi

Pouvoirs subsidiant : la Région Wallonne via le Relais Social, le Plan de Cohésion Sociale et des aides à l'emploi ainsi que le CPAS et le Ministère de l'Intérieur via la Ville de Charleroi

Personnel en fonction au 31 décembre 2009 : 17 ½ ETP

- **Cadre** : 1 ETP
- **Personnel social** : 13 ½ ETP
- **Personnel administratif** : 1 ETP
- **Agent d'entretien** : 2 ETP
- **Personnel subsidié par le Relais Social** : 9 ½ ETP

Abri de nuit du Triangle : Rue du Beau Site 28 – 6032 Mont-sur-Marchiennes, Téléphone : 071/43.80.06

Activités du service : Hébergement d'urgence et de dépannage, 365 jours par an, de 21h. à 8h.

Public cible : femmes seules majeures – couples – familles mono ou bi parentales.

Pouvoir organisateur : asbl Le Triangle

Pouvoir subsidiant : la Région Wallonne via le Relais Social et le Plan de Cohésion Sociale

Personnel en fonction au 31 décembre 2009 : 4 ETP

- **Personnel social** : 3 ETP
- **Personnel subsidié par le Relais Social** : 3 ETP

Le S.A.S.S. Structure d'accueil socio-sanitaire : rue de l'Hôpital 55 – 6030 M-A-P, Tél. : 071/32.12.12

Activités essentiellement socio-sanitaires du service : Hébergement d'urgence nécessitant une action spécifique au plan de la situation sanitaire ou de santé physique ou mentale, 365 jours par an, de 20h. à 10h30.

Public cible : Population mixte et majeure en situation de détresse sociale aiguë.

Pouvoir organisateur : CPAS de Charleroi en partenariat avec l'ISPPC

Pouvoirs subsidiant : le CPAS, la Région Wallonne via le Relais Social et des aides à l'emploi

Personnel en fonction au 31 décembre 2009 : 3,4 ETP + l'équipe du DUS (reprise par ailleurs)

- **Personnel social** : Equipe de l'Urgence Sociale mobilisée dans sa globalité.
- **Personnel infirmier** : 2 ETP
- **Personnel sanitaire** : 2 auxiliaires de soins temps partiel
- **Personnel médical** : médecins psychiatres et généralistes attachés aux urgences psychiatriques du Centre Hospitalier VVG
- **Personnel subsidié par le Relais Social** : Equipe de l'Urgence Sociale dans sa globalité.

Abri de nuit supplétif pour la période hivernale : Avenue Général Michel, 15 à 6000 Charleroi, Téléphone : 071/30.45.76

Activités du service : Hébergement d'urgence, du 15.11.2009 au 15.04.2009, de 21h à 8h.

Public cible : Population majeure de sexe masculin.

Pouvoir organisateur : CPAS de Charleroi,

Pouvoirs subsidiant : le Fédéral (Ministre de l'Intégration Sociale) et la Région Wallonne via le Relais Social et les aides à l'emploi ainsi que le CPAS de Charleroi,

Personnel en fonction au 31 décembre 2009 : 8 ETP

- **Cadre** : 1 ETP
- **Personnel social** : 7 ETP éducateurs
- **Personnel subsidié par le Relais Social** (dispositif hivernal) : 8 ETP

Le pôle de l'accueil de jour et de soirée

Le Comptoir asbl : rue de Montigny 88 – 6000 Charleroi, Téléphone : 071/63.49.93

Activités du service : Réduction des risques liés à l'usage de drogues au travers d'un programme d'échange de seringues, d'une consultation médicale gratuite, d'un dispensaire de soins infirmiers et par la mise en œuvre d'accompagnements individualisés ainsi que de différents projets participatifs.

Permanences : Lundi, de 14 à 17h. et de 18 à 21h.

Mercredi, jeudi, vendredi, samedi : de 17h30 à 21h

- **Projet particulier** : **objectifs** sanitaires spécifiques.

Public cible : usagers de drogues par voie intraveineuse.

Pouvoir organisateur : partenariat public / privé

Pouvoir subsidiant : la Région Wallonne via le Relais Social, le volet Assuétudes, le PST 3 Assuétudes, le Plan de Cohésion Sociale et des aides à l'emploi ainsi que le Fédéral via le SPF Santé, la Ville et le CPAS de Charleroi.

Personnel en fonction au 31 décembre 2009 : 6 et 2/3 ETP

- **Cadre** : 4/5 ETP
- **Personnel infirmier** : 1ETP
- **Personnel social** : 3 et ½ ETP
- **Personnel subsidié par le Relais Social** : 3 ETP 1/3.

Le Rebond : Rue Léopold 36 – 6000 Charleroi, Téléphone : 071/30.23.69

Activités du service : Accueillir, en journée, des personnes sans-abri en situation d'urgence. Organiser une écoute et une orientation sociale.

Permanences d'accueil : 365 jours par an : Lundi, mercredi et jeudi : de 9h à 11h30 + 13h à 16h ; vendredi : de 9h à 11h30 ; mardi : de 13h30 à 16h ; samedi et dimanche : de 13h à 16h30

Projet particulier : objectifs sanitaires spécifiques : *Objectif Santé*

Public cible : Personnes majeures sans-abri.

Pouvoir organisateur : asbl Comme Chez Nous – Le Rebond

Pouvoir subsidiant : la Région Wallonne via le Relais Social et le Plan de Cohésion Sociale

Personnel en fonction au 31 décembre 2009 : 8 et ½ ETP

- **Cadre** : 1 ½ ETP
- **Personnel social** : 4 ETP
- **Personnel infirmier** : 4/5 ETP
- **Personnel bénévole** : 10 bénévoles (présents chacun durant quelques heures par semaine)
- **Personnel subsidié par le Relais Social** : 7 ETP

L'accueil de soirée : Rue du Fort 80, Charleroi – 6000 Charleroi

Activités du service : Organiser un accueil collectif de soirée en période hivernale et le week-end, si la température est inférieure à 2° la journée, activités sportives et ludiques, lieux de paroles (Parlons zen) toutes les 3 semaines ; travail social d'écoute et de relais.

Permanences d'accueil : de 15h30 à 20h30.

Public cible : personnes sans-abri et mal logées.

Pouvoir organisateur : partenariat public / privé : Ville- Carolo Rue / asbl CCN-Le Rebond

Pouvoir subsidiant : le Fédéral et la Région Wallonne (dispositif hivernal) via le Relais Social

Personnel en fonction au 31 décembre 2009 : 4 ETP

- **Personnel subsidié par le Relais Social** : 4 ETP

Le pôle du travail de rue

Carolo Rue : Rue d'Angleterre 10 à 6000, Charleroi, Téléphone : 071/30.37.39

Activités du service : zonage en rue, échange en ambulatoire de seringues et permanence.

Permanence : du lundi au vendredi après-midi de 13h30 à 17h.

Zonage : éducateurs en rue de 9h30 à 21h (variation journalière) y compris les dimanches de 10h30 à 14h ; zonage mixte diurne 1 fois par semaine le Relais Santé et IST Sida ; zonage mixte nocturne, 1 fois par mois de 16 à 24 h avec les ASHLM et le psychologue du DUS.

Public cible : Toutes les personnes ayant investi la rue comme lieu de vie et particulièrement les usagers de produits illégaux, ainsi que les personnes en grande précarité.

Pouvoir organisateur : Ville de Charleroi

Pouvoir subsidiant : la Région Wallonne via le Relais social et le Ministère de l'Intérieur Fédéral

Personnel en fonction au 31 décembre 2009 : 8 ETP

- **Cadre** : 1 ETP
- **Personnel social** : 6 ETP
- **Personnel administratif** : 1 ETP
- **Personnel subsidié par le Relais Social** : 4 ½ ETP

Solidarités Nouvelles : Rue Léopold 36 – 6000 Charleroi, Téléphone : 071/30.36.77

Activités du service : Promotion du droit au logement et de la formation, développement de solidarités, organisation de collectifs d'utilisateurs, travail de rue, travail au Resto du Cœur, projet intégré d'habitat et d'insertion.

Permanences logement : le jeudi de 9h à 17 h.

Public cible : habitants de la rue, personnes sans-abri et mal logées, habitants de campings et parcs résidentiels.

Pouvoir organisateur : asbl pluraliste

Pouvoir subsidiant : la Communauté française (Association d'éducation permanente), Région Wallonne (Association de promotion du logement et Service d'Insertion Sociale), Plan de Cohésion Sociale, conventionné plan HP ;

Personnel en fonction au 31 décembre 2009 : 10,55 ETP (12 travailleurs)

- **Cadre** : 0,9 ETP
- **Personnel social** : 7,2 ETP
- **Personnel subsidié par le Relais Social** : aucun

Le pôle de l'urgence sociale

Dispositif d'Urgence Sociale : Boulevard Joseph II 13 - 6000 Charleroi, Téléphone : 071/32.12.12.

Activités du service : Assurer en continu l'aide sociale urgente pour les CPAS de la Communauté Urbaine, 24/24h et 7 jours/7.

Projet particulier : l'outil socio-sanitaire, le SASS,

Public cible : Toute personne en situation d'urgence sociale sur le territoire des villes et communes adhérentes.

Pouvoir organisateur : Association Chapitre XII de l'ex « Urgence Sociale de la Communauté Urbaine du Pays de Charleroi -Val de Sambre »

Pouvoir subsidiant : la Région Wallonne via Relais social

Personnel en fonction au 31 décembre 2009 : 12 et ½ ETP

- **Cadre** : 1 ETP
- **Personnel social** : 7 ½ ETP « urgentistes », 1 ETP psychologue, 2 ETP *assistant social hors murs*
- **Personnel administratif** : ½ ETP
- **Personnel subsidié par le Relais Social** : 11 et ½ ETP

Les Services intervenant auprès des personnes en lien avec la prostitution

Entre2 : Rue Desandrouin 13 – 6000 Charleroi, Téléphone : 071/31.40.42

Activités du service : Travail sur le terrain (bars, privés), accompagnement individuel, information et sensibilisation.

Permanence : de 9h à 16 heures et sur rendez-vous, présence en bars tous les 15 jours.

Pouvoir organisateur : Conseil d'administration

Pouvoir subsidiant : la Région Wallonne via le Relais Social + aide à l'emploi

Public cible : Toutes personnes en lien avec la prostitution.

Personnel en fonction au 31 décembre 2009 : 1 et ½ ETP

- **Cadre** : ½ ETP
- **Personnel social** : 1 ETP,
- **Personnel d'entretien** : ¼ ETP
- **Personnel bénévole** : ¼ ETP
- **Personnel subsidié par le Relais Social** + aide à l'emploi : 1 ½ ETP

Espace P ... asbl : Rue Desandrouin 11, boîte 1 – 6000 Charleroi, Téléphone : 071/30.98.10

Finalité : Accueil, promotion de la santé insertion sociale et émancipation des personnes prostituées.

Permanences : du lundi au vendredi de 9h30 à 17 heures.

Travail sur le terrain en journée : 2 après-midi par semaine.

Travail sur le terrain en soirée : 1 soirée par quinzaine.

Public cible : Hommes et femmes prostitué(e)s, clients et entourage.

Pouvoir organisateur : Conseil d'administration.

Pouvoirs subsidiant : La Communauté Française – La Région Wallonne via le Forem, le Relais Social de Charleroi, et le Ministère de la Santé

Personnel en fonction au 31 décembre 2009 : +/- 2 ETP

- **Cadre** : ½ ETP
- **Personnel social** : 1 ETP
- **Personnel promotion de la santé** : ½ ETP
- **Personnel médical** : 2 médecins 4 heures / semaine
- **Personnel d'entretien** : 1 ALE 2 heures / semaine
- **Personnel subsidié par le Relais Social** : +/- 1 ETP.

ICAR Wallonie antenne de Charleroi : rue Desandrouin 13 – 6000 Charleroi, Téléphone : 71/31.40.42

Activités du service : Travail de rue, accueil individuel et collectif, accompagnement, espace mère / enfant

Permanence : de 9h à 16 heures et sur rendez-vous.

Travail de rue : mercredi, jeudi, vendredi de **18h-20h** et de manière ponctuelle en journée

- **Projet particulier** - objectifs sanitaires spécifiques,
 - Permanences médicales gratuites le mardi 15h à 17 h

Public cible : Toutes personnes en lien avec la prostitution.

Pouvoir organisateur : A.S.B.L. Icar Wallonie

Pouvoir subsidiant : la Région Wallonne via le Relais Social + aide à l'emploi

Personnel en fonction au 31 décembre 2009 : 4 ETP

- **Cadre** : ½ ETP
- **Personnel social** : 1 et 4/5 APE ETP, 1 et 4/5 PTP ETP
- **Personnel médical** : médecin à 2h30'
- **Personnel administratif bénévole** : ½ ETP
- **Personnel subsidié par le Relais Social** + aide à l'emploi : 4 ETP

Le pôle Santé

Relais Santé (service de l'Association Chapitre XII du Relais Social du Pays de Charleroi) : Boulevard Devreux, 25, 6000 Charleroi, Tél. : 071/ 31 98 05

Activités du service : Accès aux soins pour les personnes qui en sont exclues, permanences d'accueil, infirmières et sociales dans le cadre de l'accès aux soins

Prévention et éducation à la santé et à l'hygiène lors de contacts individuels

Consultations de médecine générale

Création d'un circuit de soins utile et praticable et réorientation en médecine générale dès que possible.

Accompagnement psychologique, dans le cadre d'une convention de collaboration entre le SASS et le Relais Santé, du mois de juin au mois de décembre.

Permanences au Relais Santé :

- Téléphoniques : du lundi au vendredi, de 9 à 17h00
- Accueil, sociale et infirmière : du lundi au vendredi, de 12h30 à 17h00
- Consultations de médecine générale : mardi, jeudi et vendredi : de 13 à 15h00

Travail en réseau et permanences extérieures :

- Le SASS : participation à la réunion de transition, 4 fois par semaine, de 8 à 9h30.
- Le Rebond : mercredis de 13 à 17h00
- Carolo Rue : travail de rue les lundis de 13 à 17h00
- Abri de nuit, alternativement, Ulysse, l'hôtel social et le Triangle : vendredis, de 7h30 à 8h30
- Accueil de soirée : en période hivernale, les jeudis de 17 à 19h00
- ICAR : permanence psychologique les mardis de 15 à 17h00 (de juin à décembre)

Pouvoir organisateur : Association Chapitre XII du Relais Social du Pays de Charleroi

Pouvoir subsidiant : Région Wallonne, Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances

Public cible : personne en situation de précarité sociale aiguë, rencontrant des problèmes de santé et n'ayant pas de médecin traitant

Personnel en fonction au 31 décembre 2009: 4ETP + médecins vacataires

- **Coordination :** ½ ETP
- **Assistante sociale :** 1ETP
- **Infirmières :** 1 ETP
- **Accueil :** ½ ETP
- **Administratif :** 1 ETP (dont 1/2 ETP, PTP, subventionné par le CPAS)
- **2 médecins vacataires :** 2x2heures /semaine
- **Personnel subsidié par le Relais Social + aide à l'emploi :** 3 et 1/2 ETP

Le pôle de coordination

La Coordination Générale du Relais Social (service de l'Association Chapitre XII du Relais Social du Pays de Charleroi) : Boulevard Jacques Bertrand 10, 6000 Charleroi, Tél. : 071/506.731

Activités du service : assurer principalement la coordination des services publics et privés œuvrant dans le domaine de l'intervention auprès des personnes en précarité sociale aiguë.

Horaire et ouverture : du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h30

Public cible : travailleurs des services partenaires, ainsi que les usagers en collectif.

Pouvoir organisateur : Association Chapitre XII du Relais Social du Pays de Charleroi

Pouvoir subsidiant : la Région Wallonne via le Relais Social et les aides à l'emploi ainsi que le CPAS

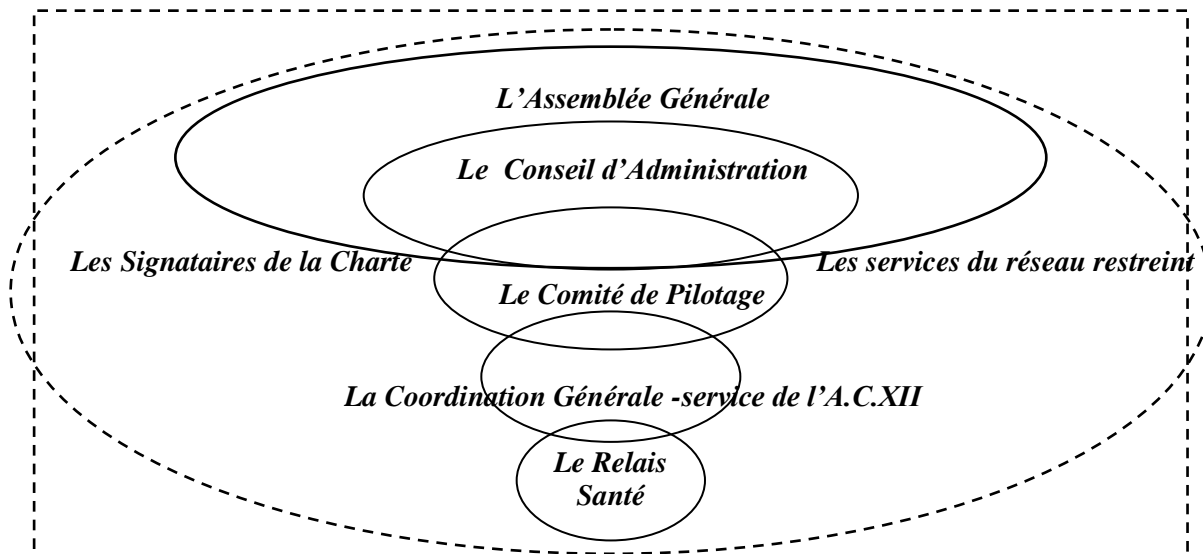
Personnel en fonction au 31 décembre 2009 : 4 ETP et 1/2

- **Cadre :** 2 ETP
- **Attaché de recherche :** 1 ETP
- **Personnel administratif :** 1 ETP 1/2
- **Personnel subsidié par le Relais Social + aide à l'emploi :** 4 ETP

III. DEUXIEME PARTIE : le rapport de la Coordination

1. L'Association Chapitre XII du Relais Social du Pays de Charleroi

Organigramme



Les activités du réseau (voir troisième et quatrième parties de ce document)

Mise en réseau des services selon les pôles d'action

- La Coordination des responsables de services,
- La Coordination de l'accueil de nuit,
- La Coordination de l'accueil de jour,
- La Coordination du travail de rue,
- Le pôle de l'urgence sociale s'intègre dans les autres coordinations,
- Le pôle des services d'aide aux personnes en lien avec la prostitution.

Mise en réseau des services selon les actions transversales

Les actions transversales visant la santé

La Coordination des travailleurs pour la Santé,

Le Dispositif hivernal transversal

La cellule hivernale élargie et restreinte,

Les actions transversales destinées à l'accompagnement des utilisateurs

La Plate-forme de Coordination,

Les actions transversales destinées aux habitants de la rue

Les nocturnes mixtes et les « diurnes » mixtes.

Les actions transversales destinées aux signataires de la Charte

- Le Comité de Concertation,

Les actions transversales visant des collectifs d'utilisateurs

- L'assemblée mensuelle *Parlons-En*,
- Le Projet des *Budgets Participatifs*.

Deux actions spécifiques

- La recherche sur les freins et les facilitateurs à l'accueil, l'hébergement et au logement (jusque fin novembre),
- La recherche sur la réinsertion des personnes sans-abri par le logement ;

2. Liste des signataires de la charte du Relais Social au 31 décembre 2009

Conformément au décret du 17 juillet 2003 relatif à l'insertion sociale, une *Charte* a été établie. Les signataires sont au nombre de quarante-cinq.

La Charte définit une approche et une méthode communes de travail, lesquelles rencontrent les spécificités des problématiques vécues par le public cible.

La Charte se réfère aux principes fondamentaux suivants :

- par rapport aux personnes concernées, promouvoir la dignité, la solidarité et la citoyenneté ;
- par rapport aux services, assurer le professionnalisme de la démarche, la confidentialité, la transparence, la concertation et l'évaluation.

<i>Institutions/associations</i>	<i>Objet social</i>
Le Gouvernement Wallon	
La Ville de Charleroi Carolo Rue Ulysse	Service spécialisé dans le travail de rue Service spécialisé dans l'accueil de nuit
Le C.P.A.S. de Charleroi Dispositif de l'Urgence Sociale L'Abri de Nuit de l'Hôtel Social	Service du CPAS spécialisé dans l'urgence sociale Service du CPAS spécialisé dans l'accueil de nuit
I.S.P.P.C.	Hôpital
Le Parquet du Procureur du Roi	
A.I.S. Charleroi Logement	Aide à la recherche de logement
A.J.M.O.	AMO
A.P.E.P.	Equipe SOS enfant
L'Association Saint-Antoine,	
Avanti	Service d'aide à l'insertion socioprofessionnelle des détenus
La Bastide Blanche - Accueil d'Urgence	Maison d'Accueil
Grand Hôpital de Charleroi (GHdC)	Hôpital
Collectif Santé de Gilly-Haies	Centre médical
Comme chez nous Le Rebond Toudi Boudji	Service spécialisé dans l'accueil de jour Service d'Insertion Sociale
Communauté Emmaüs Quart-Monde	
La Communauté Jésuite Sacré-Cœur	
Le Comptoir	Comptoir fixe d'échanges de seringues
Croix-Rouge	
Diapason -Transition	MASS : Maison d'Accueil Socio-Sanitaire dans le secteur de la consommation de drogues
Espace P	Service d'aide aux personnes en lien avec la prostitution

L'Essor	EFT
Figuier	Maison d'Accueil pour familles
Fonds du Logement pour Familles nombreuses	Secteur de l'Aide Locative
Foyer Familial	Maison d'Accueil pour femmes et enfants
Le Gerموir	Entreprise d'économie Sociale
ICAR – Wallonie antenne de Charleroi	Service d'aide aux personnes en lien avec la prostitution
L'Ilot M.A.	Maison d'Accueil pour hommes
Ligue des Droits de l'Homme	
Loginove	Logement de transit et d'insertion
Maison Maternelle Fernand Philippe	Maison d'Accueil pour femmes et enfants
Entre2 antenne de Charleroi	Service d'aide aux personnes en lien avec la prostitution
Opération Faim et Froid	Service d'aide aux démunis
Office de Réadaptation Sociale	Service d'aide aux justiciables, Service d'aide aux victimes
La Pioche	Centre de Santé mentale
Plate-forme de concertation en santé mentale Région du Centre et de Charleroi	
Point Jaune	AMO et service spécialisé dans l'accueil de nuit des mineurs
Promotion Famille	Centre de service social, Service de médiation de dettes, Service d'insertion sociale (SIS)
Quelque Chose à Faire	Entreprise d'économie sociale
(Section) Le Regain – Hôpitaux Saint-Joseph, Sainte-Thérèse et IMTR	Habitations protégées, suivi et concertation psychosociale pour un public présentant des troubles psychiatriques
Relogeas	Rénovation et gestion de logements de transit et d'insertion
Le Resto du Cœur	Restaurant social
La Rochelle	Maison de quartier, Espace de développement Communautaire
Service Droit Des Jeunes	AMO – aide juridique aux jeunes
Le Signe	AMO
Solidarités Nouvelles	Syndicat des locataires
Télé-accueil	Service d'écoute téléphonique
Tremplaine	Service résidentiel thérapeutique de sevrage
Le Triangle	Résidence Sociale Abri de nuit Maison d'Accueil pour familles Service spécialisé dans l'accueil de nuit

3. Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2009

Depuis 2008, l'Assemblée Générale est forte de quarante-cinq mandataires. Comme nous le savons, sa composition minimale est fixée décrétalement.

Un membre de l'AG et du C.A. a démissionné : Madame Marie Pascale Lemaitre qui représentait l'asbl Comme Chez Nous. Nous souhaitons encore une fois la remercier pour les longues années qu'elle a consacré aux populations en situation de précarité. Sophie Crapez représentant la même association l'a remplacée.

Secteur Public		
Gouvernement Wallon		
Monsieur Pierre-Yves Bolen	Cabinet du Ministre Président	Démissionnaire
Ville de Charleroi		
Madame Evelyne Druart	Conseillère Communale	Administratrice
Madame Ingrid Colicis	Echevine des Sports	Administratrice
Monsieur Philippe Sonnet	Conseiller Communal	Administrateur
« Urgence Sociale de la Communauté Urbaine du Pays de Charleroi – Val de Sambre » A.C.XII		
Monsieur Eugène Dermine	Président du C.P.A.S. de Fleurus	Démissionnaire
Monsieur Christian Delory	Conseiller de l'Aide Sociale – C.P.A.S. de Thuin	Administrateur
Madame Jacqueline Vandepierre	Conseillère de l'Aide Sociale – C.P.A.S. d'Aiseau-Presles	Administratrice
CPAS de Charleroi		
Monsieur Bernard Dallons	Président du C.P.A.S. de Charleroi	Vice-Président de l'Association
Monsieur Gabriel Colinet	Conseiller de l'Action Sociale CPAS	Administrateur
Monsieur Roger Curnel	Conseiller de l'Action Sociale CPAS	Administrateur
ISPPC		
Docteur Georges Van Cang	Directeur Médical – Hôpital Vincent Van Gogh	Administrateur
Secteur Associatif		
Monsieur Bernard Vandenhende	AIS Charleroi Logement	Démissionnaire
Monsieur Vincent Léonard	Directeur AJMO asbl	
Monsieur Claude Stockebrand	l'Association Saint-Antoine	
Mme Heine Isabelle	Responsable d'Avanti	
Docteur Alsteens	Directeur Médical du Grand Hôpital de Charleroi (GHdC)	Administrateur
Madame Sophie Crapez	Coordinatrice de Comme Chez Nous asbl	Présidente de l'Association

Frennet Michel, Secrétaire	Communauté Emmaüs Quart-Monde	
Monsieur Paul Mayence	Communauté Jésuite Sacré-Cœur	
Madame Laurence Przulucki	Coordinatrice - Le Comptoir	
Madame Doucet	Présidente de la Section Locale de Charleroi de la Croix Rouge	
Monsieur Ivan Godfroid	Directeur médical de Diapason-Transition	
Madame Adriana Galéano	Intervenante sociale à Entre2	
Madame Cécile Cheront	Coordinatrice d'Espace P	Administratrice
Monsieur Christian Morciaux	Directeur de L'Essor asbl	Administrateur
Monsieur Mairesse Léon	Président - Le Figuier Maison d'accueil	
Madame Marie-Anne Chabeau	Directrice du Foyer Familial	Administratrice
Madame Demaret Valérie	Responsable du secteur social - Le Gerموir	
Madame Martine Di Marino	Coordinatrice d'ICAR-Wallonie antenne de Charleroi	(Comité de Pilotage)
Monsieur Paul Panurge	Directeur de L'Ilot Maison d'accueil	
Madame Caroline Tips	Responsable de Loginove	
Madame Monique Dewez	Directrice de la Maison Maternelle Fernand Philippe	Administratrice
Monsieur Christophe Bellet	Coordinateur de l'ORS	
Monsieur J.P. Challe	Président d'Opération Faim et Froid	Administrateur
Monsieur Patrick Vandergraesens	Plate-forme de Concertation en Santé Mentale Région Centre et Charleroi	
Monsieur Roger Denis	Point Jaune (SAJ)	Démissionnaire
Monsieur Jean-Jacques Robeyns	Président de Promotion Famille	Administrateur
Monsieur Bernard Spinoit	Directeur de Quelque Chose à Faire	
Madame Danielle Demeunier	Responsable de la Section Le Regain Hôpitaux Saint-Joseph, Sainte-Thérèse et IMTR	
Madame Anne-Catherine Rizzo	Coordinatrice de Relogeas	(Comité de Pilotage)
Monsieur Patrick Alart	Responsable du Resto Du Cœur	
Monsieur René-Marie Haveaux	La Rochelle	Administrateur
Monsieur Paul Trigalet	Vice-Président de Solidarités Nouvelles asbl	
Monsieur Georges van der Straten	Administrateur-délégué de Trempline	
Monsieur Rudy Vandewynckele	Directeur du Triangle – Résidence Sociale	

Coordination Générale du Relais Social

Madame Suzanne Huygens	Secrétaire de l'A.C.XII	
Monsieur Youssef Rahmani	Trésorier	
Madame Carla Ronzani	Secrétaire de la C.G.	

Le Trésorier et la Secrétaire assistent à l'Assemblée Générale avec voix consultative.

4. Composition institutionnelle de l'Assemblée Générale

Le dispositif étant constitué sous la forme d'une Association Chapitre XII, conformément au modèle défini dans la loi du 8 juillet 1976 organique du CPAS, il comporte une représentation publique majoritaire. Cela se traduit par le fait qu'une voix supplémentaire est attribuée au secteur public.

Association Chapitre XII du Relais Social du pays de Charleroi					
Mise à jour : 17 décembre 2009 (AG)					
Services publics			Services privés		
Gouvernement Wallon	Local	CUC	Local	CUC	
<i>1 mandataire</i> 1 voix	Ville de Charleroi 3 mandataires 10 voix	ACXII U.S. de la CUC 3 mandataires 8 voix	AIS Charleroi-Logement	Le Gerموir	L'Essor Thuin
			AJMO	ICAR-Wallonie Charleroi	<i>M. Maternelle Fernand Philippe</i>
			Avanti	L'Ilot (MA)	Loginove
	Centre Hospitalier Notre Dame Reine Fabiola		Opération Faim et Froid	<i>Le Regain</i>	
			ORS	Solidarités Nouvelles	
	Comme Chez Nous		Point Jaune	Trempline	
	Communauté Emmaüs Quart-Monde		Plate-Forme de Concertation en Sté Mentale		
	Le Comptoir				
	La Croix Rouge		Promotion Famille		
	Diapason-Transition		Quelque chose à faire		
	Entre2		Relogeas		
	Espace P		Le Resto du Cœur		
	Le Figuier		Le Triangle		
	Le Foyer Familial		<i>Communauté Jésuite Sacré-Cœur</i>		
<i>l'Association Saint-Antoine</i>	<i>la Rochelle</i>				
1 mandataire	7 mandataires	3 mandataires	28 mandataires (+3 nouveaux)		6 mandataires
<i>1 voix</i>	<i>26 voix</i>	<i>8 voix</i>	28 voix		6 voix

Les services publics disposent de 35 voix.

Les services privés disposent de 34 voix.

5. Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2009

Conformément au principe de « présidence alternée » (la présidence de l'Association est confiée alternativement, une année sur deux, à un mandataire des services publics ou à un représentant des services associatif), Madame Sophie Crapez assure la présidence de l'Association depuis juin 2007 et Monsieur Bernard Dallons, Président du CPAS, assure la vice-présidence.

Secteur Public		
Gouvernement Wallon		
Monsieur Pierre-Yves Bolen	Cabinet du Ministre Président	Démissionnaire
Ville de Charleroi		
Madame Evelyne Druart	Conseillère Communale	Administratrice
Madame Ingrid Colicis	Echevine des Sports	Administratrice
Monsieur Philippe Sonnet	Conseiller Communal	Administrateur
« Urgence Sociale de la Communauté Urbaine du Pays de Charleroi – Val de Sambre » A.C.XII		
Monsieur Eugène Dermine	Président du C.P.A.S. de Fleurus	Démissionnaire
Monsieur Christian Delory	Conseiller de l'Aide Sociale – CPAS de Thuin	Administrateur
Madame Jacqueline Vandepierre	Conseillère de l'Aide Sociale – C.P.A.S. d'Aiseau-Presles	Démissionnaire
CPAS de Charleroi		
Monsieur Bernard Dallons	Président du C.P.A.S. de Charleroi	Vice-président
Monsieur Gabriel Colinet	Conseiller de l'Aide Sociale du CPAS	Administrateur
Monsieur Roger Curnel	Conseiller de l'Aide Sociale du CPAS	Administrateur
ISPPC		
Monsieur Georges Van Cang	Directeur Médical – Hôpital Vincent Van Gogh	Administrateur
Secteur Associatif		
Monsieur René-Marie Haveaux	Président de l'asbl La Rochelle	Administrateur
Monsieur Alsteens	Directeur Médical du Grand Hôpital de Charleroi (GHdC)	Administrateur
Madame Sophie Crapez	Coordinatrice de Comme Chez Nous asbl	Présidente
Madame Cécile Cheront	Coordinatrice d'Espace P	Administratrice
Monsieur Christian Morciaux	Directeur de L'Essor asbl	Administrateur
Madame Marie-Anne Chabeau	Directrice du Foyer Familial	Administrateur
Madame Monique Dewez	Directrice de la M. M. Fernand Philippe	Administratrice
Monsieur J.P. Challe	Président d'Opération Faim et Froid	Administrateur
Monsieur Jean-Jacques Robeyns	Président de Promotion Famille	Administrateur
Monsieur Paul Trigalet	Vice-Président de Solidarités Nouvelles asbl	Administrateur
Coordination Générale		
Madame Suzanne Huygens	Coordinatrice Générale (voix consultative)	Secrétaire C.A.
Monsieur Youssef Rahmani	Coordination Générale (voix consultative)	Trésorier
Madame Carla Ronzani	Coordination Générale	Secrétaire / la C.G.

6. Composition du Comité de Pilotage au 31 décembre 2009

Le Comité de Pilotage est composé paritairement de mandataires publics et privés locaux.

Conformément aux statuts qui prévoient également une présidence alternée du Comité de Pilotage, une année sur deux, d'un mandataire des services publics ou d'un représentant des services privés, inverse à celle de l'Association, Monsieur Eric Dosimont, Premier Directeur au CPAS de Charleroi assure la fonction de Président du Comité de Pilotage depuis le mois de juin. Bernard Gailly, représentant l'asbl du Triangle, assure la vice-présidence.

Les trois coordinateurs assistent au Comité de Pilotage avec voix consultative. Conformément aux arrêtés du 27 mai 2009, considérant les Coordinateurs des Relais Santé en tant que Coordinateurs adjoints, Madame Irène Kremers assiste désormais au Comité de pilotage.

Gouvernement Wallon		
Monsieur Luc Mertens	Cabinet de la Ministre Eliane Tilieux	Rue des Brigades D'Irlande 4 - 5100 Jambes
Secteur Public local		
Ville de Charleroi		
Monsieur Emmanuel Nicolas	(démissionnaire)	
Monsieur Benoît De Clerck	Coordination Drogue	Rue Tumelaire 80 - 6000 Charleroi
CPAS de Charleroi		
Mr. Bernard Van Humskerken	CPAS de Charleroi	Boulevard Joseph II, 13 - 6000 Charleroi
Monsieur Eric Dosimont	CPAS de Charleroi	Boulevard Joseph II, 13 - 6000 Charleroi
ISPPC		
Monsieur Georges Van Cang	Hôpital Vincent Van Gogh	rue de Marchienne, 55 – 6030 Marchienne- au-Pont
Secteur Associatif		
Madame Martine Di Marino	ICAR-Wallonie Charleroi	rue Desandrouin, 13 - 6000 Charleroi
Madame Sophie Crapez	Comme Chez Nous	Rue Léopold 36 - 6000 Charleroi
Monsieur Bernard Gailly	Le Triangle – Maison d'accueil et abri de nuit	rue du Beau Site 28 – 6032 Mont-sur- Marchienne
Madame Anne-Catherine Rizzo	Relogeas	Rue de Monceau Fontaine – 6031 Monceau-sur-Sambre
Madame Anne Dereuck	La Pioche	Rue Royale, 95 6030 Marchienne-au-Pont
Association Chapitre XII du Relais Social du Pays de Charleroi		
Madame Suzanne Huygens	Coordination Générale	Bd Jacques Bertrand 10 - 6000 Charleroi
Madame Geneviève Lacroix	Coordination Générale	Bd Jacques Bertrand 10 – 6000 Charleroi
Madame Irène Kremers	Relais Santé	Bd Devreux 25 – 6000 Charleroi
Monsieur Jean-Marie Laine	Coordination Générale	Bd Jacques Bertrand 10 - 6000 Charleroi
Madame Carla Ronzani	Coordination Générale	Bd Jacques Bertrand 10 - 6000 Charleroi

7. Composition du Comité d'accompagnement du Relais Santé au 31 décembre 2009

Le Comité d'accompagnement du Relais Santé regroupe différents mandataires concernés directement par les problématiques de santé et d'accès aux soins.

<i>Secteur Public local</i>	
CPAS de Charleroi	
Madame Geneviève Lacroix	Coordinatrice adjointe représentant les services publics
Monsieur Emmanuel Nicolas	Responsable d'Ulysse et membre du Comité de Pilotage
ISPPC de Charleroi	
Docteur Georges Van Cang	Directeur médical de l'hôpital Vincent Van Gogh
Madame Dominique Pirard	Responsable du service social de l'ISPPC
<i>Secteur associatif local</i>	
Centre Hospitalier Notre-Dame Reine Fabiola	
Docteur Alsteens	Directeur Médical du Grand Hôpital de Charleroi (GHdC) et administrateur
Fédération des associations des médecins généralistes de Charleroi Maisons Médicales	
Docteur Jadoul	Médecin généraliste représentant la FAGC et les MM
Services sociaux	
Madame Martine Di Marino	Responsable d'ICAR-Wallonie Charleroi et membre du Comité de Pilotage
Madame Sophie Crapez	Coordinatrice de Comme Chez Nous – Le Rebond et membre du Comité de Pilotage
Monsieur Jean-Jacques Robeyns	Président Promotion Famille et administrateur
Association Chapitre XII du Relais Social du Pays de Charleroi	
Madame Suzanne Huygens	Coordinatrice Générale
Madame Irène Kremers	Coordinatrice du Relais Santé

8. Composition du Comité de concertation au cours de l'année 2009

Les statuts de l'Association précisent que le comité de concertation est constitué de tous les partenaires signataires de la Charte du Relais Social, membres ou non de l'association, le coordinateur général le préside selon les modalités prévues dans le décret de la Région wallonne du dix-sept juillet deux mille trois relatif à l'insertion sociale et l'arrêté du Gouvernement wallon du vingt-neuf janvier deux mille quatre relatif à la reconnaissance et au subventionnement des relais sociaux . Nous avons, par ordre alphabétique, repris la liste des services ou des fonctions représentée par une personne du réseau restreint ou du réseau élargi ayant participé au moins une fois au Comité de concertation en 2009. Notons que certains service, non signataires de la Charte, mais concernés par les questions traités y participent également.

<i>Liste des services ou des fonctions occupées par les membres du Comité de concertation</i>	
AIS Charleroi Logement,	Loginove
Avanti	Maison de Justice
Carolo Rue	Maison Maternelle Fernand Philippe
Comme chez Nous - Le Rebond,	L'ORS Espace Libre
Comme Chez Nous – Chez Toit	Paroisse Saint-Antoine Ville Basse, service accueil
CPAS de Charleroi : Hôtel Social,	Plate-forme de Concertation en santé mentale
CPAS de Charleroi : Service jeunesse	Point Jaune
CPAS de Charleroi : Urgence Sociale	Relais Santé
CPAS de Montignies le Tilleul	Relogeas
Croix Rouge de Charleroi	Service Logement de la Ville de Charleroi
Espace P.	Solidarités Nouvelles,
Fonds du Logement, Aide Locative	Service psycho-social de Jamioulx
« Espace Santé »	Service de Santé Mentale
Foyer Familial	Hôpital Vincent Van Gogh
Icar-Wallonie Charleroi,	Des Conseillers Communaux
La Pioche (Centre de Santé Mentale)	Des magistrats : juges de Paix,
La Rochelle	Des magistrats : juge de la jeunesse
Le Regain	Un professionnel de l'Administration de la Communauté Française
Le Roctiau (Maison de quartier)	

9. Liste des travailleurs des services partenaires au 31 décembre 2009

Nous reproduisons ci-dessous la liste des travailleurs des services partenaires du *réseau restreint* du Relais Social, lequel n'intervient que dans la subvention des travailleurs dont les fonctions sont reprises dans la colonne de gauche.

Cette liste est établie au 31/12/2009. Elle n'est pas représentative de toute une année. En effet, elle ne tient pas compte des mouvements de personnel au cours de l'année : départs, écartements, etc., d'autant plus que le 15 novembre les deux abris de nuit publics fusionnaient et l'équipe d'Ulysse rejoignait le CPAS.

Subvention Région Wallonne via le Relais Social			Autres pouvoirs subsidants			
L'Association Chapitre XII						
Coordinatrice Générale	1 ETP		Huygens Suzanne			
Agent administratif	½ ETP		Ronzani Carla			

Les projets						
L'Association Chapitre XII : la Coordination Générale						
Coordinateur adjt représentant le secteur public	½ ETP		Lacroix Geneviève			
Coordinateur adjt représentant le secteur associatif	½ ETP		Laine Jean-Marie			
Chargée / recherche	1 ETP	APE	Lelubre Marjorie			
Agent administratif	½ ETP		Ronzani Carla			
Agent administratif	½ ETP	PTP	Raguine Chanel			
Le CPAS : L'Urgence Sociale						
Educateur	1 ETP	APE	Burny Pierre			
Educateur	1 ETP		Chermanne Bernard			
Educateur	1 ETP	APE	Droessaert Julien			
Educateur	1 ETP	APE	Dufaux Xavier			
			Dupont Anaïque		1 ETP	Assistante Sociale
Assistant Social	1 ETP		Duval Emmanuel			
Psychologue	1 ETP		Hennaut Guy			
Agent administratif	½ ETP		Matagne Karin			
Educateur	1 ETP	APE	Mathieu Adrien			
Assistant Social	1 ETP	APE	Molina Diaz Steve			
Educateur	1 ETP	APE	Painblanc Rudy			
Coordinateur	1 ETP		Van Humskerken Bernard			
Assistant Social	1 ETP		Van Synghel Benoît			

Subvention Région Wallonne via le Relais Social				Autres pouvoirs subsidiaires		
Le CPAS : Abri de nuit de la rue Dourlet						
			Baudaut Yves		1 ETP	Educateur spécialisé
Agent administratif	1 ETP		Barbion Frédéric			
			Benharrat Samire		1 ETP	Educateur
			Dhamna Abdel		1 ETP	Educateur spécialisé
Infirmier	1 ETP		Detandt Michel			
Educateur	½ ETP		Essiaf Safir			
Educateur	1 ETP		Germaux Stéphane			
Educateur	1 ETP		Groux Geoffrey			
Agent d'entretien	¾ ETP		Lekeu Nelly			
Agent d'entretien			Giannone Nathalie		1 ETP	
Educateur de nuit	1 ETP		Navez Luc			
			Nicolas Emmanuel		1 ETP	Coordinateur, A.S., intervenant en thérapie familiale
Educatrice spécialisée	1 ETP		Tocaciu Anca			
Educateur	1 ETP		Vanden Dooren Etienne			
			Van Ranst Michelle		1 ETP	Educatrice
Le CPAS : L'abri de nuit supplétif						
				Subventions fédérales et régionales via le Relais Social		
			Bognino Alan	APE	1 ETP	Educatrice
			Cabo Amélie	APE	1 ETP	Educateur
			Damini Livio	APE	1 ETP	Chef éducateur
			Epifani Lorie	APE	1 ETP	Educateur
			Jeukene Kenny	APE	1 ETP	Educateur
			Keymolen Jean-Marie	APE	1 ETP	Assistant social
			Pelligrini Grégory	APE	1 ETP	Educateur
			Politi Morgan	APE	1 ETP	Educateur
			Samoluk Valery	APE	1 ETP	Educateur
La Ville : Carolo Rue						
			Allard Sophie	APE	½ ETP	Educatrice de rue
Educateur de rue	1 ETP	APE	Brismé Christophe			
Responsable d'équipe	1 ETP		Carboni Sergio			
			Cirami Giuseppina		1 ETP	Educatrice de rue
			Essannarhi Isaac	APE	1 ETP	Educateur de rue
			Fedele Stéphanie	APE	½ ETP	Educatrice de rue
			Rullo Emmanuel	APE	1 ETP	Educateur de rue
Educateur de rue	1 ETP	APE	Volon Jean-Michel			
Secrétaire	½ ETP	APE	Goire Patricia			
Secrétaire	1 ETP	APE	Zappala Agatta			
La Ville : L'Accueil de soirée						
				Subventions fédérales et régionales via le Relais Social		
			Evaldre Olivier	APE	1 ETP	Chef d'équipe
			Ernoix Sabine	APE	¾ ETP	accueillante
			Feyaerts Roland	APE	¾ ETP	accueillant
			Delvigne Stéphane	APE	¾ ETP	accueillante
			Clément Fabian	APE	¾ ETP	accueillant

Subvention Région Wallonne via le Relais Social				Autres pouvoirs subsidants		
<i>Le Comptoir</i>						
Coordinatrice	2/5ETP		Przylucki Laurence		2/5 ETP	Coordinatrice
			Boschem Laurie	APE	1 ETP	Educatrice
			Raison Dimitri		1 ETP	Infirmier
Educatrice	1 ETP	APE	Rigatuso Marylène			
Agent administratif	1 ETP		Santoro Enja			
Technicienne surface	1/3 ETP		Smal Gilberte			
			Tassin Nicolas		1 ETP	Educateur
Educateur	½ ETP		Wery Bernard			
<i>ASBL Comme Chez Nous - Le Rebond</i>						
Assistant social	1 ETP	APE	Berwart Emmanuel			
Coordinatrice	1 ETP		Crapez Sophie			
			Condé Emmanuel		1 ETP	Chercheur en santé
Educateur	1 ETP		Darek Swienty			
Infirmière	4/5ETP		Frippiat Françoise			
Coord-adjt, resp. bénévoles	½ ETP		Laine Jean-Marie			
Educatrice	1 ETP	APE	Dupont Magali			
		CPE	Di Rizzo Marine		1 ETP	Assistante sociale
Assistante sociale	¾ ETP		Stefano Muriel			
Assistant social	1 ETP	APE	Trigaux Jérôme			
<i>+ une dizaine de bénévoles</i>						
<i>Toudi Boudji</i>						
			Wathelet Lionel		1 ETP	Assistant social
<i>Solidarités Nouvelles</i>						
			Bouve Yves		1 ETP	Accompagnateur chantier
			Boehmer Michel		1 ETP	animateur
			Chainaye Marie-Claude		0.8ETP	Chargée de projets
			Constantini Valérie		1 ETP	Animatrice
			Hilali Ouarda		0,85 ETP	Assistance comptable
			Heinen Christophe		1 ETP	Assistant administratif
			Hossay Benoît		1 ETP	Educateur spécialisé
			Mourue Stéphanie		1 ETP	Educatrice
			Pasquale Christian		1 ETP	animateur
			Praile David		0,9 ETP	Coordinateur
			Rossatto Laurette		0,5ETP	Secrétaire/ direction
			Tips Jeanine		1 ETP	Animatrice
			Uvier Denis		1 ETP	Educateur
			Wallerand Audrey		1 ETP	Secrétaire
Ces emplois sont également subsidiés par des APE, CPE, Maribel social et « articles 60						

Subvention Région Wallonne via le Relais Social			Autres pouvoirs subsidants			
Le Triangle						
			Bux Fabio		1ETP	Educateur A2
Educatrice A 2	1 ETP		Dupont Angélique			
Educatrice A 2	1 ETP		Hannot Laetitia			
Educatrice A 2	1 ETP		Vandergoten Nathalie			
Le pôle des services d'aide aux personnes en lien avec la prostitution						
Espace-P...						
Coordinatrice, resp. prom. santé	1/12 ETP		Cheront Cécile		11/12 ETP	Coordinatrice, resp. prom. santé
Assistante sociale	1 ETP	APE	Dubucq Valérie			
Agent administratif	1/3 ETP		Timerman Jacqueline			
Médecin	2h/sem		Charlier Géraldine			
Médecin	2h/sem		Méeus Gaïtan			
Entre 2						
Coordinatrice	½ ETP		Di Marino Martine			
Assistante sociale	1 ETP		Galéano Adriana			
			<i>Un bénévole</i>			Comptable
Icar-Wallonie Charleroi						
Coordinatrice	½ ETP		Di Marino Martine			
Médecin	1 perm / semaine		Kremers Irène			
Educatrice	4/5 ETP	APE	Charot Fabienne			
Educatrice	4/5 ETP	PTP	Deweever Audrey			
administrative	1 ETP	PTP	George Christine			
Assistante sociale	1 ETP	APE	Stricelle Sophie			
Relais Santé						
Coordinatrice	½ ETP		Kremers Irène			
Secrétaire et accueillante	1 ETP	APE	Cardinal Déborah			
Infirmière	½ ETP	APE	Henry Ingrid			
Infirmière	½ ETP	APE	Lenelle Sophie			
Secrétaire	½ ETP	PTP	Raguine Chanelle			
Assistante Sociale	1 ETP/	APE	Vanlangenhove Géraldine			
Médecin	2h/sem		Beloy Stéphane			
Médecin	2h/sem		Van Den Abeele E.			
Médecin	2h/sem		Kremers Irène			

Comme on peut le constater, la Région Wallonne subventionne les « frais de personnels » de la grande majorité des travailleurs engagés par les différents opérateurs associés ; d'autant plus qu'aux subventions reçues via le Relais Social, s'ajoutent notamment les subventions du *Plan de Cohésion Sociale* et les *aides à l'emploi* dont bénéficie nombre d'opérateurs.

Au 31 décembre 2009, plus de 110 personnes différentes travaillaient au sein du réseau Relais Social de Charleroi. Certain pour 2h par semaine, tels les 6 médecins réalisant des permanences médicales, d'autres à temps plein. Il ne s'agit pas moins de +/- 80 ETP annuels et de 14 ETP « saisonniers » (période hivernale).

10. Les moyens financiers du réseau 2008-2009

Les opérateurs subventionnés et les moyens financiers	2008	2009
L'Association Chapitre XII		
La Coordination Générale	163.898,89	170.348,20
Les Projets		
A.C.XII - Coordinateur-adjoint et agent administratif	57.825,67	58.618,34
CPAS Dispositif d'Urgence Sociale + Dispositif hivernal	436.829,29	451.433,11
Abri de nuit de l'Hôtel Social	68.666,10	70.961,70
Coordinateur-adjoint	28.991,20	29.960,03
Ville Carolo Rue + Dispositif hivernal	254.250,08	262.750,02
Ulysse		
Le Comptoir	115.101,03	118.949,02
Le Rebond	268.013,49	276.973,56
Abri de nuit du Triangle	116.368,17	120.258,52
Total	1.346.045,02	1.389.904,99
Les services d'aide aux personnes en lien avec la prostitution		
Icar	54.940,61	56.777,35
Entre 2	27.470,31	28.388,68
Espace P	27.470,31	28.388,68
Total	109.881,23	113.554,
Total général de la subvention « région wallonne »	1.619.825,14	1.674.948,13
Subventions facultatives		
La recherche « freins et facilitateurs... »	20.000,00	20.000,00
Le Relais Santé (Région Wallonne)	84.000,00	84.000,00
Dispositif hivernal 2008-2009 (Fédéral) du 15-11-09 au 15-4-10	40.000,00	50.000,00
(Régional) du 15-11-09 au 15-4-10		90.000,00
Total général	1.763.825,14 €	1.918.948,13 €

Notons que le Gouvernement Wallon a confié à l'Association Chapitre XII le rôle d'interlocuteur dans le processus de subsidiation.

11. Les Projets Participatifs et des moyens financiers en 2009

Nous souhaitons également intégrer les *Budgets Participatifs* parmi les moyens financiers en faveur des populations précarisées. De petits budgets sont, en effet, mis à la disposition de groupes d'utilisateurs qui projettent la réalisation d'actions collectives de nature sociale ou culturelle avec l'aide d'un service parrain.

Ces budgets sont issus des frais de fonctionnement de la Coordination Générale.

<i>Intitulé du projet</i>	<i>Service parrain</i>	<i>Subvention</i>
Atelier Cuisine	Toudi Boudji	2.500
Atelier peinture	Le Comptoir	900
Atelier Sport	Toudi Boudji	2.500
Bonjour	Solidarités Nouvelles	Subvention RW
Le Papillon	La Chrysalide asbl	2.500
La culture dans tous les sens	Toudi Boudji	600
Culture Web	Toudi Boudji	2.200
La gamelle	Solidarités Nouvelles	/
La fête des voisins	Icar-Wallonie Charleroi	220
Les Petits Doigts de fée	Solidarités Nouvelles	1.150
Projet parents-enfants	ORS - Eureka	830
Total		13.400 €

Les travailleurs accompagnateurs des collectifs :

Pour la Ville, Giuseppina Cirami, Emmanuel Rullo

Pour le CPAS, Marie Mathieu

Pour la Chenille, Annie Esmans et Alain Delescaille,

Pour l'ORS Espace libre, Isabelle Cotin,

Pour Solidarités Nouvelles, Benoît Hossay et Stéphanie Mourue,

Pour Toudi Boudji, Lionel Wathelet,

Pour le Relais Social :

Jean-Marie Laine : accompagnateur en deuxième ligne des *Projets publics*

Suzanne Huygens : accompagnatrice du *Projet Global*

Composition du Comité d'accueil

En 2009, deux utilisateurs expérimentés ont représenté les membres des Budgets Participatifs dans le comité : François Bouteille et Alain Delescaille.

Joël Bayot (CPAS), Sergio Carboni (Ville), Fabienne Charot (Icar-Wallonie Charleroi), Paul Trigalet (Solidarités Nouvelles), Suzanne Huygens, Jean-Marie Laine (Coordination Générale).

12. Relevé des activités 2009

Ce tableau est le fruit d'un travail commun. Il a été rédigé par Carla Ronzani.

Réunions et activités institutionnelles	
Association Chapitre XII	<ul style="list-style-type: none"> • Composition de <i>l'Assemblée générale</i> : voir page 24 • Assemblée générale : le 10 juin 2009 • Animation : la Présidente de l'Association Chapitre XII • L'assemblée générale du 10 juin a été ouverte aux travailleurs du réseau restreint et élargi ; débat organisé autour d'un thème défini par les participants, en l'occurrence la santé mentale • Composition du <i>Conseil d'administration</i> : voir page 27 • Conseils d'administration : les 14 janvier, 18 février, 22 avril, 28 mai, 18 novembre 2009. • Réunion spéciale du CA sur le Plan de Cohésion Sociale le 19 janvier. • Réunions de préparations des CA et de l'AG avec le (la) président(e).
Comité de Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> • Composition du <i>Comité de Pilotage</i> : voir page 28 • Animation : le Président du Comité de Pilotage • Réunions les 22 janvier, 19 février, 26 mars, 24 avril, 28 mai, 25 juin. A partir de septembre, organisation d'une réunion du Comité de Pilotage tous les 2 mois (sauf nécessités du service) : les 24 septembre, 26 novembre, 17 décembre. • Préparations préalables avec le président du Comité de Pilotage. • Les 09 janvier et 15 janvier : Comités de Pilotage « spéciaux » consacrés aux projets rentrés dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale
Bureau	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis septembre 2009 : organisation d'un Bureau. • Objectif : assurer la gestion de l'Association Chapitre XII et le suivi des dossiers. • Composition : le(a) président(e) du CA, le vice-président du CA, le président du Comité de Pilotage, le Trésorier de l'Association Chapitre XII, la Coordinatrice Générale et la secrétaire de la Coordination Générale. • Animation : la Coordinatrice Générale • Réunions mensuelles : les 17 septembre, 22 septembre, 12 octobre, 10 décembre.
L'équipe de la Coordination Générale	<ul style="list-style-type: none"> • Composition du service de l'Association : voir 1^{ère} partie • Se réunit une fois par semaine, le mercredi (sauf pendant les vacances scolaires) • Animation : la Coordinatrice générale (CG.) • Accueil de toutes les demandes d'information (étudiants, travailleurs) sur les services du réseau • Accueil des personnes et/ou orientations vers les services du réseau.
La gestion financière	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions régulières entre le Trésorier de l'Association Chapitre XII, la comptable, la Coordinatrice Générale et la secrétaire de la CG.
Le Comité d'Accompagnement du Relais Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Comité d'accompagnement du Relais Santé : les 5 mars, 30 avril, 11 juin et 8 octobre • Participants : CHU Charleroi, Grand Hôpital de Charleroi, FAGC, Icar-Wallonie, Le Rebond, Promotion familles, Abri de nuit Dourlet, Relais Social, Hôpital Vincent Van Gogh.

<i>Les actions transversales destinées aux signataires de la Charte</i>	
Comité de Concertation	<ul style="list-style-type: none"> • Composition : les signataires de la Charte du Relais Social (voir liste des signataires en 1^{ère} partie) • Animation : la Coordinatrice Générale • Réunions trimestrielles : les 02 février, le 08 juin, le 07 septembre, le 23 novembre. • Le 02 mars : Comité de Concertation spécial consacré à la préparation du débat logement du 1^{er} avril. • Cycle 2009 : suite du travail autour des personnes en lien avec la prison et début du cycle de travail autour de la santé mentale. • Le travail sur le thème des personnes en lien avec la prison ainsi que l'élaboration du rapport ont été préparés avec les services suivants : l'ORS Espace Libre, Avanti et le Service Psycho-social de la Prison de Jamioux. Réunion les 20 janvier, 02 février, 02 mars, 09 mars, 08 juin, 07 septembre, 23 novembre, 1^{er} décembre. • Le travail sur le thème de la santé mentale se prépare avec la Plate-forme en santé mentale (Charleroi-Le Centre). Réunions de préparation les 18 septembre et 26 octobre. • Présentation du rapport collectif intitulé : « La prison et après, ... ? » : <ul style="list-style-type: none"> ○ Conférence de presse (au Palais de Justice de Charleroi) : le 12 novembre ○ Conférence du Relais Social (présentation au réseau) : le 30 octobre • Réunions de préparation de la conférence : les 28 septembre et 22 octobre.
<i>Les actions transversales destinées au secteur associatif</i>	
Secteur associatif	<p><i>Réunions du secteur associatif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Composition : les services associatifs membres du Comité de Pilotage, du CA et de l'AG. • Animation : le Coordinateur Adjoint représentant les services associatifs (CASA) • Objectifs : préparation des Comités de Pilotage, des CA et de l'AG et rencontres sur divers thèmes. • Réunions : les 21 janvier, 13 février, 19 mars, 30 avril, 19 juin, 17 novembre.
<i>Les actions transversales destinées à la mise en réseau des travailleurs selon les quatre pôles d'action</i>	
CORS	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des responsables des services du réseau restreint. • Composition : Carolo Rue, la Coordination Générale, le Comptoir, Espace P, l'Hôtel Social, Icar-Wallonie, Le Rebond, le Relais Santé, Solidarités Nouvelles, Le Triangle, Ulysse, l'Urgence Sociale. • Animation : la Coordinatrice Générale • Réunions les 08 janvier, 05 février, 12 mars, 07 mai, 04 juin, 17 septembre, 16 octobre, 19 novembre, 10 décembre. • Réunions spécifiques : « Comment s'adresser aux médias ? » - préparation le 12 août – rencontre d'un journaliste : le 20 août.
Coordination des Abris de Nuit	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des travailleurs et des responsables des services du pôle de nuit et de l'Urgence Sociale.

	<ul style="list-style-type: none"> • Composition : l'Abri de nuit l'Hôtel Social (jusqu'en nov. 09), Le Triangle, Ulysse (jusqu'en nov. 09), l'Urgence Sociale. • Fusion, en cours d'année, d'Ulysse et de l'Hôtel Social pour devenir l'abri de nuit Dourlet (à partir de novembre 2009) • Animation : le Coordinateur adjoint représentant les services publics • Réunions les 30 janvier, 13 février, 27 février, 27 mars, 14 mai, 12 juin, 24 juin, 26 juin, 14 août, 04 septembre, 23 octobre, 13 novembre, 27 novembre. • Préparation des réunions de la Coordination des abris de nuit par les responsables des abris de nuit : les 20 avril, 07 mai, 18 mai, 20 mai, 29 mai, 30 juillet, 27 août, 08 septembre, 21 octobre, 29 octobre. • Réunions avec les maisons d'accueil de Charleroi : le 16 décembre. • Travail sur la fiche unique de statistique des abris de nuit (présentation de la fiche aux équipes, corrections de la fiche, analyse avec les équipes, ...) les 14 janvier, 23 janvier, 17 avril, 20 mai, 22 mai, 04 juin, 09 octobre, 05 novembre, 25 novembre.
Coordination de l'accueil de jour	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination composée des travailleurs et responsables des services de l'accueil de jour du réseau restreint et du réseau élargi. • Composition (au 31/12/2009) : La Chrysalide-Espace Communautaire, Diapason-MASS, Espace Citoyen Porte-Ouest, le Passage 45, La Rochelle-Maison de Quartier, Le Roctiau-Maison de Quartier, Paroisse de la Ville-Basse, Point Jaune Solidarités Nouvelles. • Animation : le coordinateur-adjoint représentant le secteur associatif • Réunions les 23 janvier, 20 février, 20 mars, 15 mai, 26 juin, 18 septembre, 14 octobre, 11 décembre. • En 2009, les réunions de la Coordination de l'accueil de jour ont été, la plupart du temps, organisées dans les locaux d'un service participant à la Coordination de l'accueil de jour
Coordination du Travail de rue	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination composée des services de travail de rue du réseau restreint et du réseau élargi. • Composition (au 31/12/2009) : AJMO, Carolo Rue, Espace P, Icar-Wallonie, le SPAQ, Point Jaune, Solidarités Nouvelles, Relais Santé, l'Urgence Sociale (ASHLM), • Animation : le coordinateur-adjoint représentant le secteur associatif • Réunions mensuelles : les 15 janvier, 12 février, 13 mars, 14 mai, 18 juin, 14 septembre, 12 octobre, 16 novembre.

Mise en réseau des services selon les actions transversales

Les actions transversales visant la santé

Coordination des travailleurs pour la Santé

- Coordination des travailleurs de la santé des services du réseau restreint et du réseau élargi, ainsi que des représentants des différents secteurs de soins.
- Animation : la Coordinatrice du Relais Santé.
- Composition (au 31/12/2009) : Abri de nuit Dourlet, Antenne Sociale de Charleroi - CPAS de Charleroi, Carolo Rue, CPAS de Châtelet, Diapason, Espace P, Hôpital de jour Le Guéret-Sainte-Thérèse, Icar-Wallonie, La Pioche Le Comptoir, Le Rebond, Le Regain Habitations protégées, Le Relais Santé, Service de santé mentale du CPAS de Charleroi Service Social

	<p>du CHU, service social du Grand Hôpital de Charleroi. Service social de VVG, Solidarités nouvelles, l'Urgence Sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les participants de la Coordination des travailleurs pour la Santé s'organisent en atelier autour d'une problématique à travailler. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier sur l'aide médicale urgente : 29 janvier, 14 mai. ▪ Mise au point des modalités de collaboration dans le cadre de l'aide médicale urgente, réunion avec des représentants du CPAS de Charleroi, les 29 janvier et 14 mai. ▪ Réflexion autour de la création d'un centre de crise : les 26 février, 2 avril, 30 avril, 3 juillet et 4 septembre. ▪ Réflexion sur l'accompagnement psychologique des personnes en rue et au centre de crise. Réflexion sur le travail de réseau dans ce cadre : les 9 juillet, 3 septembre, 1^o et 29 octobre, 10 décembre • Organisation de réunions plénières, moment de synthèse des travaux des différents ateliers. Réunions : les 29 janvier, 5 mars, 25 juin, 24 septembre et 3 décembre.
<p>Relais Santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions régulières entre la Coordinatrice Générale du Relais Social et la Coordinatrice du Relais Santé : suivi des dossiers, gestion, coordination. • Interactions entre l'équipe de la Coordination Générale du Relais Social et l'équipe du Relais Santé notamment pour le personnel, les subventions, la comptabilité, le partage des locaux, etc., • Evaluation : voir rapport d'activités du Relais Santé • Animation du groupe « part-en relais », en collaboration avec le comptoir d'échange de seringues et le SSM du CPAS de Charleroi, les 9 octobre et 26 novembre • Réunions particulières : <ul style="list-style-type: none"> ○ Préparation d'un plan canicule : les 29 mai et 18 juin ○ Plan grippe : le 1^o septembre, participation à une réunion organisée par la FAGC. Rencontre avec les responsables de la cellule sécurité de la ville, le 4 septembre. Information sur la grippe aux travailleurs du réseau le 25 septembre. Réunion avec le Bourgmestre et la cellule de sécurité de la ville à la maison communale le 2 octobre. ○ Inauguration du Relais Santé le 12 mars, en présence du Ministre Didier Donfut et de Monsieur Bernard Dallons, président du CPAS de Charleroi ○ Visite de Madame Melaerts et du Dr. Renier au Relais Santé, dans le cadre du suivi par la Région Wallonne
<p><i>Le Dispositif Hivernal transversal</i></p>	
<p>Cellule hivernale 2008-2009</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif : mise en place de dispositions particulières durant la période hivernale 2008-2009 et évaluation en cours du dispositif. • Composition de la cellule hivernale restreinte : Abri de nuit de Lodelinsart, Abri de nuit supplétif, Le Triangle abri de nuit, Carolo Rue, Le Rebond, l'Urgence Sociale, La Croix Rouge, le Relais Santé, la Coordination Générale, Ulysse, l'Accueil de soirée. • Animation : la C.G. • Réunions les 22 janvier, 05 février, 24 avril (Bilan) • Réunions spéciales

<p>Cellule « canicule »</p> <p>2009-2010 Mise en place du dispositif hivernal et Cellule hivernale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le 06 janvier : activation du Plan Grand Froid avec le CPAS de Charleroi - Le 09 février : réunion cellule hivernale et Comité de Pilotage • Conférence de presse de présentation du bilan du dispositif hivernal 2008-2009 : le 14 mai • Composée des mêmes services (sauf Accueil de soirée et abri de nuit supplétif). • Objectif : mettre en place des mesures en cas de grandes chaleurs • Préparation d'un plan canicule : les 29 mai et 18 juin et 29 juin • Objectifs : organisation de la prochaine période hivernale au regard de l'évaluation du dispositif 2009-2010. • Composition de la cellule hivernale restreinte (au 31/12/2009) : Abri de nuit de Dourlet, Le Triangle abri de nuit, Carolo Rue, Le Rebond, l'Urgence Sociale, la Coordination Générale, La Croix Rouge, l'Accueil de soirée, l'Abri de Nuit supplétif • Animation : la C.G. • Réunions de la Cellule Hivernale : les 29 mai, 18 juin, 03 septembre, 05 novembre, 03 décembre. • Cellules Hivernales spéciales - mise en place de l'abri de nuit de crise : les 18, 22 et 29 décembre. • Réunion « Plan Grand Froid » organisée par la Ville de Charleroi : le 02 octobre. • Le 19 novembre : conférence de presse de présentation du dispositif hivernal 2009-2010, dans le cadre de l'inauguration de l'Abri de nuit Dourlet. En présence du Secrétaire d'Etat à la lutte contre la Pauvreté, Monsieur Courard et de la Ministre Régionale de l'Action Sociale et de la Santé, Madame Tillieux. Visite des abris de nuit et de l'accueil de soirée. • Rencontre des responsables de l'Armée Belge pour obtenir du matériel : le 27 novembre.
<p><i>Les actions partenariales hivernales et la structure partenariale</i></p>	
<p>Recherche, gestion spécifique et administrative des subventions des périodes hivernales 2008-2009 2009-2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Coordination Générale gère administrativement la partie subvention attribuée par la Ministre Arena (2008-2009) et le Secrétaire d'Etat M. Courard : • Rencontre du Secrétaire d'Etat M. Courard ou de son(ses) représentant(s) les 18 août, 07 septembre, 06 octobre. • Pour 2009-2010 : demande de subvention à la RW, auprès de la Ministre Tillieux. • Contacts avec le Ministère avant la demande, réception et transfert des subventions, établissement de conventions, vérification des justificatifs, renvoi des dossiers justificatifs
<p>La structure pluridisciplinaire : <i>Première phase : la fusion des abris de nuit Ulysse et Hôtel Social</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs : mise en place d'une structure regroupant dans un premier temps deux abris de nuit de Charleroi (l'Hôtel Social et Ulysse) • Composition : la Ville de Charleroi (Contrat de Sécurité et de prévention), le CPAS de Charleroi, la CG du Relais Social, les responsables des services : Hôtel Social, Ulysse, l'Urgence Sociale. • 3 groupes de travail : <i>Le groupe recherche de subvention ; le groupe pédagogique</i> (composé des responsables de l'Hôtel Social, Ulysse et

	<p>Urgence Sociale, Coordination générale) ; <i>le groupe technique</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunions : les 20 février, 02 mars, 03 mars, 04 mars, 09 mars, 1^{er} avril, 15 avril, 16 avril, 27 avril, 28 avril, 13 mai, 15 mai, 18 juin, 23 juin, 30 juin, 28 juillet, 30 juillet, 21 août, 24 août, 25 août, 26 août, 02 septembre, 09 septembre, 10 septembre, 16 septembre, 06 octobre, 08 octobre, 19 octobre, 22 octobre, 15 décembre. ○ Animation : la CASP. • Création d'un <i>groupe porteur</i> élargi aux partenaires associatifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Composition : la Coordination Générale du Relais, les responsables de l'Hôtel Social, de l'Urgence Sociale, d'Ulysse et du Relais Santé l'Abri de la nuit du Triangle et Le Rebond. ○ Objectifs : réflexions autour du projet pédagogique de la future structure : ○ Animation : la CASP. ○ Réunions les 14 janvier, 26 mars, 29 avril, 06 mai ○ Le 21 mai : visite des locaux de la rue Dourlet où sera installé l'abri de nuit supplétif. ○ Le 25 novembre : inauguration de la rue Dourlet et conférence de presse.
Groupe Immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs : travail de réflexion et recherche de pistes de solutions pour les personnes en séjour illégal • Composition : AIS Charleroi-Logement, Solidarités Nouvelles, Relais Santé, Ulysse, Le Rebond, la Coordination Générale, la Police, la Maison de Quartier du Roctiau, Icar-Wallonie Charleroi. • Animation : le CASA. • Réunions : les 10 février et 10 mars
<i>Les actions transversales destinées à la mise en réseau des travailleurs</i>	
Les Nocturnes en équipe mixte	<ul style="list-style-type: none"> • Composition : Urgence Sociale, Carolo Rue, la Coordination Générale, Solidarités Nouvelles. • Réunions de travail autour du travail de rue en nocturne et en équipe mixte ; évaluation des sorties en rue. • Animation : la CASP. • Evaluation des nocturnes : 18 mai et 22 juin • Organisation des nocturnes : 11 septembre et 09 octobre
Plate-forme de Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions regroupant des travailleurs sociaux des services du réseau restreint et la Coordination Générale. • Le DUS, Ulysse, le Rebond, Ulysse, Carolo Rue, Solidarités Nouvelles. La composition peut se modifier selon les situations abordées : s'il y a lieu, et les services impliqués peuvent y être invités. • Travail coordonné autour de situations d'utilisateurs rencontrant un cumul de difficultés sévères et multiples. • Animation : la CASP • Dates des réunions : 05 janvier, 12 janvier, 02 février, 17 février, 09 mars, 30 mars, 20 avril, 11 mai, 15 juin, 29 juin, 28 juillet, 10 août, 24 août, 15 septembre, 28 septembre, 05 octobre, 19 octobre, 09 novembre, 07 décembre, 21 décembre
Cellule de crise	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion des responsables des services du réseau restreint,

	<ul style="list-style-type: none"> • Deux types : <ul style="list-style-type: none"> ▪ en cas de situation d'agressivité : réunions entre les chefs de service et l'utilisateur dont les comportements sont problématiques, en vue de prendre des mesures exceptionnelles et une position de réseau face à lui. Réunions : 16 janvier, 09 mars, 28 août. ▪ Mise en observation : groupe composé de médecins et d'intervenants sociaux concernés, se réunissant afin de prendre une position quant à l'opportunité d'introduire une requête en vue d'une mise en observation d'un utilisateur dont les comportements inquiètent les travailleurs sociaux. En 2009, aucune situation n'a nécessité ce type de réunion. L'on conserve pourtant son existence en raison de sa souplesse. • Animation : la CASP
Table ronde	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de coordination autour d'une situation et en présence de l'usager. Réunion les
La cellule continuée de formation destinée à la mise en réseau des travailleurs	
Les conférences du Relais Social	<p>Elles s'adressent aux travailleurs du réseau restreint et du réseau élargit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le 03 avril : « Femmes en errance, de la survie au mieux-être ». Intervenante : Marie-Claire Vanneuville, Sociologue – Directrice de « Femmes SDF », association située à Grenoble. Organisation en partenariat avec Solidarités Nouvelles. • Le 06 mars : « Les freins et les facilitateurs à l'accueil, l'hébergement et au logement des personnes sans-abri ». Présentation aux travailleurs sociaux du réseau de la première partie de la recherche par Marjorie Lelubre, Chargée de recherche au Relais Social de Charleroi • Le 25 septembre : séance d'information sur la grippe AH1N1 pour les travailleurs du réseau (en collaboration avec le Relais Santé) • Le 30 octobre : « La prison et après ... ? », réflexion autour des problématiques d'hébergement et de logement des personnes sortant de prison. Présentation des résultats du travail réalisé au sein du Comité de Concertation du Relais social par des intervenants de l'ORS Espace Libre, d'Avanti et de la Coordination Générale du Relais Social. • Le 20 novembre : « Les freins et les facilitateurs à l'accueil, l'hébergement et au logement des personnes sans-abri ». Présentation aux travailleurs sociaux du réseau de la recherche finalisée par Marjorie Lelubre, Chargée de recherche au Relais Social de Charleroi • Le 04 décembre : « Organiser la cohabitation entre les habitants et les personnes sans domicile dans le quartier ». Intervenants : des travailleurs, des responsables municipaux et des utilisateurs de Saintes (France-Charentes-Maritimes)
Formation STICS	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu : gestion de projet et planification • Pour les responsables des services du réseau restreint • Date de préparation : le 06 mars • Date de formation : le 15 juin
Formation à la Gestion de l'agressivité (2009)	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation : la Coordination Générale du Relais Social • Formation dispensée par le Groupe 4 Sécuritas • Animation : une formatrice du Groupe 4. • Participants : les travailleurs sociaux du réseau restreint (l'Abri de nuit supplétif Dourlet, Carolo Rue, Entre 2, Espace P, Icar-Wallonie Charleroi,

	<p>l'Hôtel Social - abri de nuit et maison d'accueil, Le Rebond, Le Relais Santé, Le Resto du Cœur, Le Triangle, Ulysse, l'Urgence Sociale)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un module de deux jours de formation en 2009 : les 29 janvier et 05 février
Formation en santé mentale Préparation	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une formation sur les troubles liés à la santé mentale. • Groupe organisateur : ISPPC-VVG, la C.G., • Réunions de préparation : les 18 septembre, 21 octobre • Participation des trois travailleurs « éclaireurs » à deux modules de formation organisés par l'Hôpital Vincent Van Gogh (VVG) en vue de voir s'ils sont transposables dans le réseau Relais Social : les 24 novembre, 08 décembre. • Le 15 décembre : réunion du Groupe organisateur avec les éclaireurs.
Les actions transversales participatives visant des collectifs d'utilisateurs	
Parlons-en	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée mensuelle des utilisateurs des services du Relais Social et des travailleurs sociaux. • Réunions le premier mercredi du mois (sauf en août). • Animation : co-animation par la coordinatrice générale et le coordinateur-adjoint représentant le secteur associatif • <i>Partenaires impliqués (au 31/12/2009)</i> : les utilisateurs des services de première ligne, les utilisateurs membres des Projets participatifs (PDF, Bonjour, Le Papillon), les travailleurs des services suivants (l'Accueil de soirée (en période hivernale), la Maison d'accueil de l'Hôtel Social, l'abri de nuit du Triangle, Ulysse, l'Abri de Nuit Dourlet, l'A.I.S. Charleroi-logement, Carolo Rue, la Chrysalide, le Comptoir, Diapason, l'Urgence Sociale, le Foyer Familial, le Rebond, Solidarités Nouvelles, le Passage 45, La Rochelle (Maison de quartier), le Relais Santé, Le Roctiau (maison de quartier), Toudi Boudji, le Secours Populaire. • Le 04 novembre : Parlons-en est suivi d'une cérémonie d'hommage « aux morts de la rue », à l'Hôtel de Ville de Charleroi, en présence du Bourgmestre J.J. Viseur et du Président du CPAS, Bernard Dallons. • <i>Processus d'évaluation de Parlons-en</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Groupe composé des travailleurs participant de façon récurrente à Parlons-en, ainsi que des membres du Comité d'accueil des budgets participatifs et de la Coordination Générale ○ Animation : Coordinatrice Générale ○ Réunions : les 05 mars et 30 avril • Le 20 mai : réunion entre la Coordination Générale, un représentant de la Cellule de Recherche de la Ville et un participant de Parlons-en, en vue d'élaborer un questionnaire d'évaluation de Parlons-en pour les gens de la rue. Initiative de ce participant.
Les budgets participatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Le Comité d'accueil des demandes de budgets participatifs : groupe qui reçoit les demandes de budget participatif. • Composition : deux membres de la Coordination Générale, deux travailleurs de services représentant le secteur public (Hôtel Social et Carolo Rue) ; deux travailleurs de services représentant le secteur privé (Icar-Wallonie Charleroi et Solidarités Nouvelles) ; deux représentants des utilisateurs (de La Chrysalide et du budget participatif Bonjour) • Animation : le Coordinateur-adjoint secteur associatif • Réunions organisées selon les demandes introduites par les groupes. En

	<p>2009 : les 20 mars, 10 avril, 20 mai, 24 juin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaque demande pour un nouveau groupe ou un nouveau projet est d'abord entendue par la Coordination Générale avant présentation au Comité d'accueil. <p><i>Réunions spécifiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ de la Coordination Générale avec le groupe Bonjour : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le 17 février : au sujet de la subvention facultative octroyée par la RW, Ministère de l'Action Sociale ○ Le 02 octobre : en vue de l'introduction d'une demande d'aide financière auprès de l'Hôpital Vincent Van Gogh. • Participation du Comité d'accueil à l'évaluation de Parlons-en (voir rubrique Parlons-en) • Le 03 février : préparation avec le B.P. Bonjour de la visite d'un groupe de femmes de Grenoble. • Le 08 octobre : aide à la mise en place d'un projet d'exposition de peintures réalisées par un participant du B.P. Bonjour • Les 18 septembre, 15 octobre et 16 novembre : préparation de l'accueil d'un groupe de travailleurs, de représentants municipaux et d'utilisateurs de la ville de Saintes (France) (avec Solidarités Nouvelles, Carolo Rue) • Le 09 décembre : participation au lancement d'un Parlons-en à Grenoble <p>Activités particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le 13 mars : participation à l'exposition des photos du budget participatif « Malmö, participation au Forum Social ». • Le 27 mai : participation à la fête du voisin organisée par Icar-Wallonie. • Les 05 décembre : participation au marché de Noël du budget participatif Les Petits Doigts de fée. • Le 30 novembre : inauguration de l'exposition de peintures, et de sculptures réalisées par un participant du B.P. Bonjour. • Du 1^{er} décembre au 04 décembre : accueil du groupe de Saintes et visites de services du réseau • Le 17 décembre : participation au Repas de Noël, budget participatif de la Ville
<p>La Féantsa Dans le cadre de la campagne annuelle : « <i>La participation et l'exclusion liée au logement</i> »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions des membres belges de la Féantsa : le 13 mars <p>Dans le cadre de sa campagne annuelle dont le thème est « <i>La participation et l'exclusion liée au logement</i> », organisation en collaboration avec le Relais Social, de différentes activités participatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation d'utilisateurs des budgets participatifs à des rencontres avec des personnalités politiques et réalisation d'une vidéo par la Féantsa : <ul style="list-style-type: none"> • Réunions de préparation : les 25 mars, 10 juin, 17 juin, 21 septembre • Le 07 septembre : P. Courard, Secrétaire d'Etat à la lutte contre la Pauvreté. • Le 28 septembre : Isabelle Durant (Députée Européenne) • Le 29 septembre : M. Vignon (fonctionnaire européen) • Les 22 et 23 octobre : colloque à Copenhague. Participation de deux membres de la C.G. et de deux utilisateurs. Réunion de préparation le 19 octobre.

<i>Autres rencontres institutionnelles</i>	
Vers l'uniformisation des rapports d'évaluation des sept relais sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif : création d'un canevas commun pour la rédaction des rapports d'activités des relais sociaux. • Rencontre avec l'IWEPS : le 13 octobre
Le rapport d'activité 2008	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de la C.G. avec chacun des responsables de services du réseau restreint : les 02 février, 06 février, 14 février, 20 février, 19 mars • Conférence de presse de présentation du rapport d'activité 2008 : le 19 juin.
Evaluation de et par les utilisateurs des services	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail regroupant des travailleurs et des responsables de service, la Coordination Générale et des utilisateurs des services • Réunions les 08 janvier, 23 janvier, 19 février.
La Cocorel : Coordination des coordinateurs des Relais Sociaux (Charleroi, La Louvière, Liège, Mons, Namur, Tournai, Verviers)	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des coordinateurs généraux des Relais Sociaux. • Objectifs : réflexion, échange de savoir et d'expériences. Contacts avec les instances régionales : le Cabinet du ministre de référence et le SPW DGO5 • Réunions : les 13 janvier (avec le Cabinet de M. Donfut), 14 septembre, 01 octobre, 14 décembre
La recherche : « Les freins et les facilitateurs à l'accueil, l'hébergement et le logement des personnes sans-abri »	<p><i>Comité scientifique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Composition : Jérôme Boonen ; Cécile Cheront ; Suzanne Huygens ; Geneviève Lacroix ; Anne Quévit. • Objectif : Le Comité scientifique est un groupe restreint d'experts pouvant apporter leur savoir. Il veille au bon déroulement de la recherche que ce soit au niveau de la méthodologie choisie, du traitement des données recueillies ou du contenu du rapport. Il offre des pistes visant à déterminer le cadre théorique de la recherche. Il peut éventuellement servir de relais auprès d'autres intervenants si des questionnements imprévus voyaient le jour. Il aide le chercheur lorsque celui-ci rencontre des difficultés que ce soit sur son terrain, la préparation de celui-ci ou lors de la rédaction ainsi qu'à circonscrire le sujet de la recherche en sélectionnant les demandes qui pourraient survenir. Il veille à ce que les services et utilisateurs/utilisateurs potentiels des dits-services soient correctement et opportunément associés au déroulement de la recherche. Réunion : 02 avril <p><i>Comité d'accompagnement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Composition : Nicolas Bernard ; Philippe Brogniet ; Sophie Crapez ; Benoît De Clerck ; Anne Deprez ; Suzanne Huygens ; Carine Janssens ; Bernard Monnier ; Georges Van Cang ; Anne-Catherine Rizzo ; Paul Trigalet ; Mélissa Walka • Objectif : le Comité d'accompagnement est un groupe de personnes ayant un intérêt dans le suivi de la recherche-action et ayant accepté d'accompagner celle-ci et d'en envisager les orientations générales. Il veille à l'adéquation de la recherche avec les questions posées par les décideurs, les travailleurs et les utilisateurs permettant ainsi de devenir un outil de travail praticable. Le chercheur y rend compte de l'avancée des travaux permettant ainsi de faire le point à chaque étape de la démarche. Il émet remarques, propositions, suggestions permettant à la recherche de progresser. • Réunion : le 14 mai

Rencontres inter-chercheurs :

- Composition : Julie Bernus (RS de Mons) ; William Bodson (RS de Verviers) ; Jenny Favier (RS de Namur) ; Joffroy Hardy (RS de Liège) ; Mélanie Stagnitto (RS de La Louvière) ; Thomas Dawance et Marinette Mormont (Agence Labiso)
- Objectif : Délimitation du sujet de recherche. Mise en commun des apports des différentes recherches menées sur le terrain local. Echanges autour des pratiques méthodologiques mises en place. Délimitation d'un canevas commun pour la présentation des rapports écrits.
- Réunions : les 29 janvier, 04 juin, 17 juin, 27 et 29 juillet, 03 septembre

Réunions au Cabinet du Ministre de l'Action sociale

- Composition : les chercheurs des relais sociaux, des représentants du Cabinet du Ministre et de la DGASS, les coordinateurs généraux des relais, des représentants de l'Agence Alter Echo.
- Objectifs : Ces réunions ont pour but de permettre des retours réguliers relatifs aux avancées de la recherche et de déterminer les échéances devant être suivies par le chercheur.
- Réunion : les 07 mai, 21 septembre et 13 octobre
- Présentation des recherches par Labiso : le 13 octobre

Rencontres de travail avec les services :

- Réunions de travail soit avec les responsables de services du réseau restreint, soit avec les équipes, soit avec les assistants sociaux de ces services, soit dans une coordination
- Services concernés :
 - Du réseau restreint* : Le Triangle (AN), Ulysse, l'Hôtel Social (AN), l'ADN de la rue Dourlet, le Relais Santé, l'équipe du SASS, l'Urgence Sociale, Le Rebond, Carolo Rue, Le Comptoir, Icar-Wallonie, Solidarités Nouvelles ;
 - Du réseau élargi* – Les maisons d'accueil : Le Triangle, l'Hôtel Social, le Foyer Familial, la Maison Maternelle Fernand Philippe, L'Ilot, Emmaüs Tiers-Monde, la Communauté Emmaüs Quart-Monde, Le Figuier ; les SLSP de la ville de Charleroi ; APL Relogeas.28 réunions de travail entre le 01^{er} janvier et le 31 décembre.
Coordination des Abri de nuit : les 30 janvier, 13 février, 27 mars, 12 juin, 26 juin.

Entretiens enregistrés avec les travailleurs des services :

- Individuels ou collectifs.
- Avec les travailleurs des services du réseau restreint ou élargi : Icar (14/01) ; Rebond (16/01) ; Antenne sociale du CPAS de Charleroi (28/04) ; AIS (03/02) ; APL « Comme chez Nous » (06/02) ; Cellule logement du CPAS (09/03) ; La Carolorégienne (19/05) ; Logement d'insertion du CPAS de Charleroi (11/06) ; Comptoir (26/03) ; ASHLM (27/01 ; 12/05) ; Le logis moderne (11/05) ; Solidarités Nouvelles (28/04 ; 04/05) ; Val d'heure (05/05)
- 15 entretiens (9 entretiens individuels et 6 collectifs)

Observation participante : immersion dans les services.

1 après-midi à Icar-Wallonie - 3 après-midi au Comptoir

- Conférence de presse de présentation de la recherche : le 30 novembre.

<p>La recherche « La réinsertion par le logement »</p>	<p>En 2010 : projet de mise en route d'une recherche sur la réinsertion par le logement. Réunions de préparation avec des opérateurs du logement : les 11 septembre et 15 décembre.</p>
<p><i>Activités et réunions extérieures – Sollicitations, interventions ou participations diverses</i></p>	
<p><i>Les suites de l'étude des « Problématique des comportements dérangeants liés à la mendicité à Charleroi : une étude de pistes de solutions intégrées », réalisée par la Police de Charleroi</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions avec le Chef de Poste du poste de Police de la Ville-Basse à Charleroi en vue d'envisager des suites. Les 23 avril, le 12 mai et 19 mai.
<p><i>Réunions consacrées à la problématique du logement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Participation au « Groupe Partenariat Logement »</i> (regroupement d'associations œuvrant dans le domaine du logement) : le 12 mars, 13 mars, 05 novembre • <i>Plan d'ancrage communal</i> – Présentation des suggestions du Relais Social en matière de logement (suite des ateliers de réflexion sur la précarité) : le 29 janvier. • Réunion organisée par l'Echevinat du Logement au sujet des travaux en vue à la Ville-basse : le 30 juin • Participation à la Cellule Expulsion mise en place par l'Echevinat du Logement
<p><i>Autres représentations, du Relais Social</i></p> <p><i>Interventions / présentation du Relais Social</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Journée des budgets participatifs du CPAS : le 12 janvier. • Séance de présentation de la carte d'accès aux soins : le 29 janvier • Inauguration du Relais Santé : le 12 mars • Les 15 ans de l'ASBL Relogeas (membre du Comité de Pilotage) : le 13 mars • Salon des Métiers à Charleroi - Organisation d'une représentation des services partenaires du Relais Social : les 27 et 28 mars • « Journées du Voisin » : le 26 mai (S.N.), le 27 mai (I.W.) – le 28 mai (H.S.) • Inauguration de la Maison Plurielle : le 23 octobre • Présentation de la conférence-logement, à l'invitation du Relais Social de La Louvière : le 28 avril. • Présentation du Relais Social à Pie X (école secondaire) : le 23 septembre • Présentation de la recherche « Freins et facilitateurs à l'accueil, l'hébergement et le logement des personnes sans-abri » au Relais Social de La Louvière : le 07 octobre • Colloque de la Féantsa à Copenhague – Thème : La participation et l'exclusion par le logement, les 22 et 23 octobre. Présentation des actions participatives du Relais Social de Charleroi. • Formation de la Croix Rouge – présentation du travail en réseau autour du dispositif hivernal : le 28 octobre • Commission de l'action sociale du Conseil Communal de la Ville de Charleroi : présentation du Dispositif Hivernal. Le 17 décembre.

<p>Participation des travailleurs à des formations, colloques, conférences, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation en notion de comptabilité : 06 janvier, 08 janvier, 15 janvier • MPHASIS (KUL) : le 08 mai • Colloque de l'ARCA. Thème : « Sans-abri. Urgence et hébergement » : le 12 mai • Présentation de la recherche menée par l'Ulg sur les liens sans-abri/CPAS : le 04 septembre • Colloque « Le plan d'action national, Inclusion en tant qu'instrument social (LLN) : le 22 septembre • Formation en informatique (Access, Excell) : les 12 octobre, 14 octobre, 16 octobre, 26 octobre, 16 novembre, 23 novembre, 30 novembre • Colloque « L'évaluation de la recherche en sciences humaines et sociales » (UCL) : le 16 novembre • Colloque sur le travail de rue à Namur : le 11 décembre
<p>Le logement, les élections régionales et la Conférence logement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le 1^{er} avril 2009 : organisation, à l'occasion des élections régionales, d'une conférence - débat sur le logement. Objectifs : sensibiliser les mandataires politiques locaux des quatre partis démocratiques, candidats aux élections régionales, à problématiques du logement rencontrées par les populations très précarisées, sans-abri ou mal logées. • Préparation de l'action avec des opérateurs du logement (privés et publics), des travailleurs et responsables de services œuvrant dans le domaine du logement (Solidarités Nouvelles, Fonds du Logement, AIS Charleroi- Logement, le Service Logement de la Ville de Charleroi, etc.), des utilisateurs des services, et avec les candidats aux élections. Réunions de préparation : les 16 janvier, 30 janvier, 03 février, 12 février, 06 mars, 11 mars, 18 mars, 23 mars. • Rédaction d'un cahier de suggestions • Participation d'experts lors de la conférence-débat
<p>Réunions/groupes de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Groupe de travail et de réflexion autour des Associations Chapitre XII</i> initié par l'Union des Villes et des Communes : 20 avril, 11 mai • <i>Participation aux concertations</i> initiées par le Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la Pauvreté et organisées par le Centre pour l'Egalité des chances. Dates : 1^{er} octobre, 27 octobre, 03 novembre, 24 novembre, 26 novembre. Préparation avec la CORS : le 27 octobre • <i>Rencontre des députés régionaux</i> locaux ou de leurs représentants : le 02 octobre. Objectif : présentation du travail et des missions du Relais Social. • <i>Participation au RWLP</i> : les 12 mai, 25 mai, 26 août, 21 septembre, 14 décembre. • <i>Plan de cohésion sociale</i> : participation aux différentes réunions organisées dans le cadre du PCS : le 26 août, le 09 décembre (CCPS) • <i>Fête associative</i> : réunion de préparation le 26 février, 19 mars, 29 mai.

